

Abondance, tarentaise et filières fromagères AOP-IGP des Savoie : Quelles perspectives communes ?

Auteur : Cossement, Camille

Promoteur(s) : 2526; 17838

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master en bioingénieur : sciences agronomiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/15166>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

**ABONDANCE, TARENTAISE ET FILIERES
FROMAGERES AOP-IGP DES SAVOIE :
QUELLES PERSPECTIVES COMMUNES ?**

CAMILLE COSSEMENT

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

CO-PROMOTEURS: KEVIN MARECHAL (ULIEGE) ET MADELINE KOCZURA (ISARA LYON)

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.

Le présent document n'engage que son auteur.

ABONDANCE, TARENTEISE ET FILIERES FROMAGERES AOP-IGP DES SAVOIE : QUELLES PERSPECTIVES COMMUNES ?

CAMILLE COSSEMENT

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

CO-PROMOTEURS: KEVIN MARECHAL (ULIEGE) ET MADELINE KOCZURA (ISARA LYON)

**Le présent TFE a été encadré et financé par le Comité ILS du CRIEL Alpes Massif Central
(basé à AGROPOLE, 23 rue Jean Baldassini 69007 Lyon - France).**

REMERCIEMENTS

Le moment est venu de finaliser cette aventure de 6 mois qui m'a amenée à découvrir les Alpes savoyardes et l'impressionnant contexte qui y est associé... J'ai eu la chance, tout au long de mon parcours, d'être très bien entourée, accompagnée et conseillée. Au terme de cette passionnante aventure, je tiens à exprimer ma reconnaissance.

Tout d'abord, un grand merci à l'équipe qui a partagé mon quotidien, et en particulier...

À Thierry Gastou, pour sa présence et sa disponibilité (même dans les périodes bien remplies !) et la qualité de son suivi ;

À Mathilde Ecomart et Mathilde Marin-Cudraz, pour leur présence et leur bonne humeur ;

À l'équipe de la Maison de l'Agriculture, pour les chouettes moments partagés.

Merci aussi à tous ceux qui ont pris une part active dans ce projet.

À Christophe Berthelot, pour son éclairage méthodologique et pour le temps passé ensemble à triturer la matière ;

À Madeline Koczura, pour son soutien et son enthousiasme autour du projet ;

À Bruno Menetrier, d'avoir été ma référence dans la découverte de l'Abondance, mais aussi des Savoie en général ;

À Cassandra Goulier, pour les moments de travail partagés et les précieuses informations échangées ;

À Manon Raffour et Alexandre Dussolier, pour mes premiers contacts terrain en Tarentaise ;

À tous les membres du CoPil, pour les précieux retours et remises en question ;

Aux éleveurs rencontrés, qui ont été pour moi une vraie source d'inspiration. C'est grâce à eux que ce travail m'a passionnée.

Aux responsables des filières qui se sont prêtés au jeu, parfois au-delà des attentes.

Merci également à toutes les personnes qui ont pris le temps d'échanger sur divers aspects de ce travail. Impossible d'être exhaustive mais j'aimerais malgré tout citer : Hélène Brives, Carine Pionetti, Pauline Gerber... Merci aussi à Kévin Maréchal d'avoir cru en moi et de m'avoir encouragée dans ce projet.

Enfin, et non des moindres, merci à ma famille et à mes amis. A Papa et Maman : ce travail est, comme moi, la combinaison de tout ce qu'ils m'ont transmis... Avec ma petite touche personnelle bien sûr ! Merci aussi à Béné et Christophe pour leur accueil chaleureux dans la dernière étape de la rédaction et à Lucy pour son aide à la traduction. Et puis mes frères et sœurs, mes coloc, mes amis gembloutois, lyonnais, annéciens au sens large... Merci d'être à mes côtés, tout simplement !

Résumé

Les races locales Abondance et Tarentaise sont intimement liées aux filières fromagères AOP-IGP des Savoie. Il importe donc de concilier leur évolution avec les besoins des acteurs des filières. Ce travail s'insère en ce sens dans le projet « Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie » animé par le Ceraq et l'Interprofession Laitière des Savoie. Il s'appuie sur la rencontre participative avec 20 éleveurs et l'interview de 10 responsables de filières répartis sur l'ensemble du territoire des Savoie. L'objectif est de formaliser les besoins et apporter des pistes concrètes de co-construction entre les organisations responsables des races et des filières. Les résultats montrent que, bien que la production de lait et la qualité des mamelles restent des priorités de sélection pour une bonne partie des acteurs, ces critères semblent de plus en plus intégrés dans une réflexion globale et la recherche d'un équilibre multifactoriel. Cela transparaît notamment au travers de l'importance accordée à la rusticité et à la qualité fromagère du lait. Les besoins ne s'arrêtent cependant pas aux seuls critères de sélection. Ils touchent aussi à la disponibilité du matériel génétique, au suivi et à l'accompagnement technique des éleveurs, à l'importance de l'identité dans la dynamique collective et à la reconnaissance des systèmes d'élevage traditionnels. Certaines tensions sont également soulevées, notamment entre l'évolution génétique des races et les contraintes de certains cahiers des charges ou entre l'intensification des systèmes et les valeurs fondamentales des AOP-IGP. D'autres enjeux concernent le changement climatique et l'évolution des attentes sociétales. Les résultats développés serviront de base à la réflexion sur le terrain pour le développement de projets communs entre les acteurs des races et des filières.

Abstract

The local cow breeds Abondance and Tarentaise are closely intertwined with the cheese productions of Savoie, France, notably those under protected designation of origin and protected geographical indication (PDO-PGI). It is therefore important to reconcile the breeds' evolution with the needs of the actors across these cheese value chains. This research was part of the project "Local breeds and PDO-PGI cheese production in Savoie" led by Ceraq and the Interprofession Laitière des Savoie. It was based on participant observation and interviews with 20 cow breeders, and interviews with 10 cheese value chain representatives throughout the Savoie region. The goal of the research was to formalize needs and provide concrete avenues for co-construction between organizations responsible for breeds and those responsible for cheese production. The results show that while milk production and udder morphology remained selection priorities for a majority of the actors, these criteria seemed to be increasingly integrated in global reflections seeking to establish a holistic approach. This was reflected in the importance that respondents gave to rusticity and quality of milk. At the same time, the needs do not stop at selection criteria alone. They also concern availability of genetic material, monitoring and technical support for breeders, the importance of identity in local, collective dynamics, and the recognition of traditional breeding approaches. Certain tensions were also raised, notably between the genetic development of breeds and contradictory constraints of certain production contract specifications; as well as tensions between the intensification of production systems and maintaining core values of the PDO-PGI cheeses. Other issues were raised with concerns to climate change and shifting societal expectations. The results developed will serve as a basis for reflection in the development of joint projects between actors implicated with the cow breeds and cheese production.

Table des matières

Résumé	7
Acronymes	11
Introduction	13
Chapitre 1. Contexte et état de l'art.....	15
1.1. Contexte général : filières fromagères des Savoie.....	15
1.2. Projet "Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie"	18
1.2.1. Le projet.....	18
1.2.2. Articulation du TFE dans le projet et organisation	19
1.3. Question de recherche.....	20
1.4. Races locales et appellations d'origine : état de l'art	21
1.4.1. Bénéfices mutuels d'un couplage	21
1.4.2. Enjeux du couplage entre race locale et appellation d'origine	21
Chapitre 2. Matériel et méthodes	23
2.1. Cadre théorique	23
2.2. Cible 1 : les éleveurs.....	24
2.2.1. Méthode de collecte de données	24
2.2.2. Echantillonnage.....	26
2.2.3. Traitement des données	27
2.2.4. Analyse des données.....	28
2.3. Cible 2 : les responsables des filières fromagères AOP-IGP.....	28
2.3.1. Echantillonnage.....	28
2.3.2. Méthode de collecte de données	28
2.3.3. Traitement et analyse des données.....	29
Chapitre 3. Résultats et discussion	31
3.1. Partie 1 : Résultats "Éleveurs"	31
3.1.1. Structure de l'échantillon.....	31
3.1.2. Attentes sur l'animal.....	32
3.1.3. Attentes de services et d'accompagnement.....	39
3.1.4. Attentes socio-culturelles et économiques	40
3.2. Partie 2 : Résultats "Responsables de filières"	41
3.2.1. La question des races : des approches variables	42
3.2.2. Attentes vis-à-vis des vaches	44
3.2.3. Attentes vis-à-vis des organismes de races	45

3.2.4.	Perspectives et évolutions envisagées.....	45
Chapitre 4.	Perspectives ouvertes par le travail pour les acteurs de terrain	47
4.1.	Les races locales dans les Savoie.....	47
4.2.	Lien entre organismes de races et filières	49
4.3.	La révision des Index de Synthèse Uniques (ISU)	50
4.3.1.	Un changement de prisme de lecture	50
4.3.2.	Pour aller plus loin : confirmer les tendances par une approche quantitative ?.....	50
4.4.	Suite du projet	51
Conclusion.....		53
Bibliographie		55
Annexe 1 - Les fromages AOP-IGP des Savoie : complément d'informations		59
Annexe 2 - Étapes du projet et calendrier opérationnel		61
Annexe 3 - Description du système d'exploitation (entretiens éleveurs, phase 1).....		62
Annexe 4 - Guide d'entretien éleveurs		64
Annexe 5 - Analyse des entretiens "Éleveurs"		66
Annexe 6 - Guide d'entretien "Directeur de filière"		70
Annexe 7 - Guide d'entretien "Président de filière"		76
Annexe 8 - Caractéristiques détaillées de l'échantillon "éleveurs"		80
Annexe 9 - Prix du lait par filière.....		82

Acronymes

AFTAIP	Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée (label français)
AOP	Appellation d'Origine Protégée (label européen)
Ceraq	Centre de Ressources pour l'Agriculture de Qualité et de Montagne
CNIEL	Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
CRIEL	Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière
DI	Déclaration d'Identification
EDS	Eleveurs Des Savoie (coopérative de service agricole)
ES	Entreprise de Sélection
ESP	Eleveurs Sélectionneurs Passionnés
IA	Insémination Artificielle
IGP	Indication Géographique Protégée (label européen)
ILS	Interprofession Laitière des Savoie
INEL	Index Economique Laitier
ISU	Index de Synthèse Unique
ODG	Organisme de Défense et de Gestion
OS	Organisme de Sélection
OSRAR	Organisme de Sélection Races Alpines Réunies (Abondance, Hérens, Villard-de-Lans)
SDB	Syndicat de Défense du Beaufort
SIFA	Syndicat Interprofessionnel du Fromage Abondance
SIQO	Signes d'Identification de Qualité et d'Origine
SIR	Syndicat Interprofessionnel du Reblochon
SITOB	Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges
TB	Taux Butyreux
TE	Transfert Embryonnaire
TFE	Travail de Fin d'Études
TP	Taux Protéique

Introduction

La France est le deuxième pays producteur de lait en Europe (Eurostat, 2021). Le secteur a fortement évolué depuis les années 1950 sous l'influence de différents facteurs : la Politique Agricole Commune (PAC), l'instauration des quotas laitiers en 1985 puis leur suppression en 2015, la libéralisation des marchés et l'augmentation des échanges mondiaux, etc. (Nozieres et al., 2018). Une tendance générale à l'intensification s'est affirmée, avec des exploitations toujours plus grosses et productives mais de moins en moins nombreuses (Chatellier, 2019) et une concentration des opérateurs en aval de la filière (Nozieres et al., 2018). Le modèle d'exploitation dominant repose aujourd'hui sur l'ensilage de maïs et la complémentation en soja et céréales, avec un recours limité au pâturage. Ce modèle s'est surtout développé dans les zones de plaine. Cependant, il existe des systèmes alternatifs, centrés sur l'herbe (Magrini and Duru, 2015). Ces systèmes sont principalement situés en zones de montagne et s'appuient souvent sur une valorisation du terroir pour augmenter la valeur ajoutée. En effet, les contraintes naturelles du territoire les rendent peu compétitifs sur le marché interrégional (Ricard, 2014). C'est le cas des Alpes Savoyardes, dans l'Est de la France : la structuration collective et la valorisation du terroir avec des fromages sous appellation d'origine (AOP et IGP) a permis le maintien de l'activité laitière et une spécialisation de la région (Hauwuy et al., 2006). L'activité s'y est même bien développée, contrairement à de nombreuses régions françaises (Chatellier, 2019), en préservant globalement les producteurs et les fromageries (Ricard, 2014).

Alors que le système dominant s'oriente vers la race Prim'Holstein ou parfois Montbéliarde pour leur potentiel laitier, la valorisation du terroir dans les Savoie a mené à une forte dynamique de valorisation des deux races locales : l'Abondance et la Tarentaise (Lotte, 2006). Ces races sont moins productives mais plus adaptées à un contexte de montagne. Elles ont été préservées grâce à leur inscription dans les différents cahiers des charges AOP et IGP des Savoie (Hauwuy et al., 2006). Ainsi, le lien entre les races locales et les filières fromagères est fort, avec un réel bénéfice mutuel : les races participent à l'image des produits de terroir tandis que les filières garantissent la pérennité des races.

Cependant derrière cet équilibre se cachent des incertitudes et certaines questions émergent. Dans un contexte global d'intensification, à quel point les Savoie sont-elles épargnées ? Jusqu'où l'ancrage territorial est-il garanti et quel rôle les races jouent-elles ? Quelles sont les évolutions possibles et comment garantir la pérennité du lien entre races et filières ? C'est dans cette perspective qu'est né le projet "Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie". Ce travail s'inscrit dans cette réflexion, en se focalisant sur les perceptions et les attentes des opérateurs des filières fromagères AOP-IGP des Savoie (éleveurs et responsables de filières) vis-à-vis des races locales Abondance et Tarentaise, de leur lien aux filières et de l'évolution conjointe.

Après une rapide mise en contexte, nous présenterons la méthode utilisée, puis les résultats et réflexions qui en découlent. Le dernier chapitre est consacré aux perspectives ouvertes par ce travail pour les acteurs de terrain. Ce chapitre reprend les éléments les plus pertinents pour la suite du projet : il s'agit de la section de référence pour les professionnels. En effet, l'intérêt de ce travail réside surtout dans son ancrage terrain et dans les perspectives ouvertes, tant pour les filières que pour les races.

Chapitre 1. Contexte et état de l'art

1.1. Contexte général : filières fromagères des Savoie

Le territoire des Savoie (Savoie, 73 et Haute-Savoie, 74) est situé dans les Alpes françaises et caractérisé par un paysage de montagne (Breton, 2016). Sur ce territoire complexe, l'agriculture occupe une place importante et repose majoritairement sur l'élevage bovin laitier (Petit, 2021). Quelques autres activités agricoles sont également développées : élevage caprin, ovin et cultures variées dans les zones au relief moins accidenté (Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, 2020). La production laitière des Savoie représente 1,5% du lait français mais 15% des fromages AOP et IGP (voir encadré ci-contre), avec du lait majoritairement collecté par des coopératives (94%) et/ou transformé en fromages AOP-IGP (80%) par des transformateurs ou directement à la ferme (Qualité Filière Laitière de Savoie, 2022).

Encadré 1 : AOC, AOP et IGP : de quoi s'agit-il ?

(INAO, 2021, 2016; Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2022)

L'**Appellation d'Origine Protégée** (AOP) est un label européen qui garantit que les produits sont élaborés intégralement sur un territoire donné selon un savoir-faire reconnu, dans le respect d'un cahier des charges. L'obtention du label permet de protéger l'utilisation du nom en Europe.

L'**Appellation d'Origine Contrôlée** (AOC) est l'équivalent de l'AOP au niveau français. Plus ancienne que l'AOP, il s'agit aujourd'hui d'une première étape pour l'obtention d'une AOP.

L'**Indication Géographique Protégée** (IGP) est également un label européen, similaire à l'AOP mais moins contraignant. Pour l'IGP, au moins une étape de la fabrication doit avoir lieu sur le territoire.

AOP, AOC et IGP font partie des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO) au même titre que la Spécialité Traditionnelle Garantie (STG), l'Agriculture Biologique (AB), le Label Rouge, etc.

La structuration forte autour des coopératives est caractéristique des Savoie (Farruggia et al., 2009). Elle est historiquement liée à la mutualisation du lait pour la fabrication de fromages de garde, à une époque où le lait d'un seul troupeau ne suffisait pas à produire de gros fromages. La création de fruitières permettait donc de mutualiser, conserver et transporter le lait. Cependant, cette structuration seule n'aurait pas suffi à maintenir la dynamique laitière de la région. Il a fallu une forte dimension collective et quelques personnes particulièrement visionnaires et déterminées pour protéger ces acquis par la création des filières AOP et IGP (Hauwuy et al., 2006). L'importance de ces filières s'illustre par la différence de dynamique laitière dans les zones de haute montagne en France (voir Figure 1) : les Hautes Alpes et les Pyrénées, avec des contextes géographiques similaires à la Savoie, n'ont pas su maintenir cette activité, faute de valorisation différenciée (Breton, 2016). Le Massif central et le Jura, classés en zone de montagne, se rapprochent plus des Savoie avec une valorisation fromagère importante (pour n'en citer que quelques-unes, les AOP Comté et Morbier dans le Jura ou les AOP Saint-Nectaire, Cantal, Fourme d'Ambert dans le Massif central) (Pôle fromager AOP Massif central, 2015; Ricard, 2014).

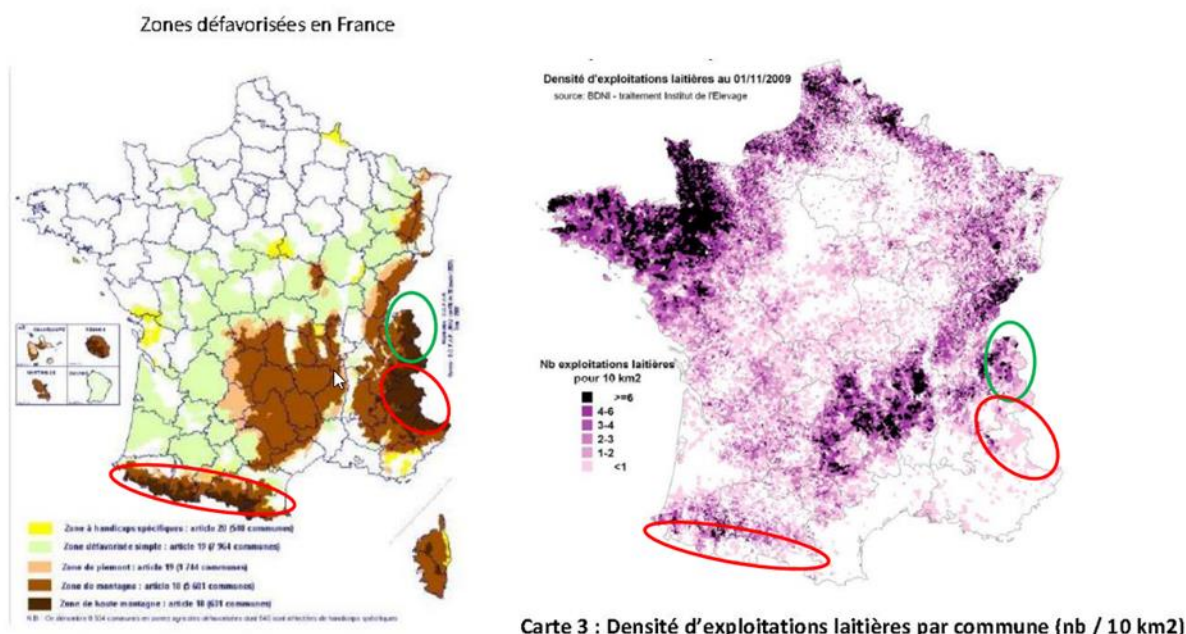


Figure 1. Zones défavorisées en France et densité d'exploitations laitières par commune. Les Savoie (en vert), au contraire des Pyrénées et des Hautes Alpes (en rouge), ont su préserver leurs exploitations laitières grâce à la valorisation du territoire par les fromages AOP et IGP (Breton, 2016).

Cette reconnaissance AOP-IGP est basée sur une série de valeurs fondamentales, reprises avec plus ou moins de force dans les cahiers des charges des différents fromages (AFTAlp, 2022; Breton, 2016) :

- La fabrication **au lait cru**, garant du goût et de la naturalité du produit, qui impose également une maîtrise du risque sanitaire.
- La valorisation de **l'herbe** comme aliment de base, en majorité grâce au pâturage ;
- Le lien avec les **racres locales et de montagne** pour leur capacité à valoriser les ressources du territoire (fourrages, prairies peu accessibles, déplacements en montagne, etc.). Abondance, Tarentaise et Montbéliarde sont les trois races bovines principales. A noter que les races Abondance et Tarentaise sont les races locales des Savoie, typiques de la région et dont la majorité des effectifs se trouvent sur le territoire (Lambert-Derkimba, 2007). La Montbéliarde est en revanche originaire de Franche-Comté et est beaucoup plus répandue en France et à l'étranger. Elle est considérée comme une meilleure productrice de lait avec une moins bonne adaptation à la haute montagne (Lotte, 2006).
- Un **savoir-faire** traditionnel, non seulement fromager mais aussi agricole (utilisation des races locales, gestion de l'herbe et du foin, production de lait cru, structuration collective des filières¹, etc.)

Les Savoie comptent 5 AOP (dont une en fromage de chèvre) et 3 IGP fromagères qui forment ensemble le "plateau savoyard" grâce à leur diversité et complémentarité (voir Encadré 2).

¹ Dans ce travail, "les filières" fait référence aux différentes filières AOP ou IGP des Savoie, chacune représentée par un Organisme de Défense et de Gestion (ODG). Selon le contexte, il peut s'agir uniquement de la transformation, commercialisation et promotion d'un produit ou de l'ensemble de la chaîne de production, incluant l'amont (éleveurs et autres acteurs). Dans ce document, je considère les filières au sens large, c'est-à-dire en incluant l'amont.

Encadré 2 : Le plateau Savoyard

(AFTAIP, 2022; Qualité Filière Laitière de Savoie, 2022; SIFA, 2016; SIR, 2022)

Les fromages AOP

- **Abondance** : fromage de vache à pâte pressée demi-cuite, en meules d'environ 10 kg au talon concave. Il est historiquement très lié à la vallée et à la race du même nom, d'où son slogan "Une vallée, une vache, un fromage".
- **Beaufort** : fromage de vache à pâte pressée cuite, en meules d'environ 40 kg au talon concave. C'est le fromage typique des alpages de Savoie, accompagné d'un prix du lait très élevé mais également d'un cahier des charges très contraignant.
- **Chevrotin** : fromage de chèvre à pâte pressée non cuite, en petits cylindres plats d'environ 300 g. C'est le seul fromage de chèvre savoyard en AOP, et donc également le seul du plateau savoyard qui ne sera pas abordé dans ce travail.
- **Reblochon** : fromage de vache à pâte pressée non cuite, en cylindres plats d'environ 500g. Il est le plus vendu des fromages AOP et IGP des Savoie, et la deuxième AOP fromagère de France en volume annuel produit.
- **Tomme des Bauges** : fromage de vache à pâte pressée non cuite et croûte fleurie, en cylindres plats d'environ 1,2 kg. Il s'agit de la seule tomme sous AOP. Elle présente la particularité orthographique de s'écrire avec un seul "m", au contraire des autres tommes.

Les fromages IGP

- **Emmental de Savoie** : fromage de vache à pâte pressée cuite, en meules bombées d'environ 70 kg. C'est le seul fromage qui n'est produit par aucun producteur fermier, ce qui s'explique facilement par sa taille et donc par le volume de lait et l'infrastructure nécessaire pour fabriquer et manipuler une meule.
- **Raclette de Savoie** : fromage de vache à pâte pressée non cuite, en meules d'environ 6 kg.
- **Tomme de Savoie** : fromage de vache à pâte pressée non cuite et croûte fleurie, en cylindre plat d'environ 1.6 kg.

Les noms "raclette", "tomme" et "emmental" sont des noms génériques : seul l'ajout de "de Savoie" est protégé par le label IGP. La grande majorité des raclettes, tommes et emmentals produits en France ne sont pas "de Savoie" et donc pas soumis au cahier des charges IGP.

Note : Un complément d'informations est disponible en Annexe 1 (zones géographiques, volumes produits, nombre d'exploitations et importance des races locales dans le cheptel).

La force et le succès de ces filières fromagères savoyardes sont néanmoins soumises à divers enjeux, internes et externes. C'est en tout cas ce qui transparaît de nos rencontres avec divers acteurs dans les étapes préliminaires de ce travail². Ainsi, au niveau interne, l'enjeu principal est le maintien de l'équilibre entre le respect des valeurs socles des filières et le dynamisme actuel des marchés qui pousse à une augmentation des volumes de production. Au niveau externe, le changement climatique et l'évolution des attentes sociétales suscitent également des questions sur la préservation de l'environnement, le bien-être animal (dans un contexte où la stabulation entravée est largement pratiquée), le bien-être de l'éleveur, etc.

² La première étape de ce TFE a été une appropriation du sujet et du contexte grâce à des discussions avec les membres du comité de pilotage, des responsables de filières, des techniciens, des agriculteurs, etc.

C'est pourquoi, malgré une apparente solidité des filières fromagères des Savoie, la question de la pérennité des systèmes et de leur identité se pose. En effet, sous la pression des enjeux internes et externes, les filières évoluent. Certains acteurs émettent des points de vigilance et constatent :

- Un sentiment général de sécurité et de solidité des filières qui mène à un désinvestissement dans les structures collectives et à un relâchement de l'unité des différents acteurs ;
- Une pression de la stratégie "volume" au détriment de l'identité qui induit une évolution des systèmes de production, avec pour certains un éloignement des valeurs socles : degré d'autonomie alimentaire, accès au pâturage, niveau de productivité à l'animal et à la main d'œuvre disponible, etc. Le questionnement lié au choix de la race s'inscrit dans ce contexte, avec une représentation plus importante de la race Montbéliarde, plus productive que les races locales Abondance et Tarentaise.

Au stade actuel des choses, la situation reste saine et porteuse mais le risque de glissement insidieux semble réel pour certains acteurs des filières, notamment à cause d'une déconnexion entre amont (sélection et élevage des animaux) et aval (transformation du lait et commercialisation) dans les différentes filières. Une demande a donc émergé, principalement des organismes de sélection des races Abondance et Tarentaise, de rassembler races et filières pour travailler ensemble au renforcement des liens et à l'adéquation entre les actions des uns et des autres. En effet, les races locales et les filières sont interdépendantes mais rencontrent aujourd'hui des difficultés à se comprendre et à partager des perspectives communes.

1.2. Projet "Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie"

1.2.1. Le projet

C'est dans ce contexte qu'est né le projet "Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie", fruit de la concertation entre six organisations actives dans les filières fromagères savoyardes :

- L'OSRAR, organisme de sélection de la race Abondance ;
- CAP Tarentaise, organisme de sélection de la race Tarentaise ;
- Auriva, entreprise de sélection pour les races Abondance et Tarentaise ;
- AFTAIP, association des fromages de Savoie (regroupement des filières fromagères AOP-IGP) ;
- ILS, Interprofession Laitière des Savoie (structure transversale qui chapeaute l'ensemble des acteurs de la production laitière des Savoie) ;
- Ceraq, centre de Recherche et Développement sur l'agriculture de montagne basé en Savoie ;

Ces organisations se regroupent en trois grandes catégories d'acteurs : les races (OSRAR, Cap Tarentaise et Auriva), les filières (AFTAIP) et les structures animatrices du projet (ILS et Ceraq).

L'objectif du projet, co-construit et suivi par un Comité de Pilotage qui rassemble des membres des 6 organisations commanditaires, est de redéfinir des orientations partagées de sélection raciale de l'Abondance et de la Tarentaise par :

- (1) par l'expression des attentes communes et spécifiques des opérateurs des différentes filières
- (2) la révision des critères et indicateurs de sélection à la lumière de cette approche collective.

Pour atteindre cet objectif, le Comité de Pilotage a identifié 5 actions (Figure 2) pour une durée totale de 2 à 3 ans.

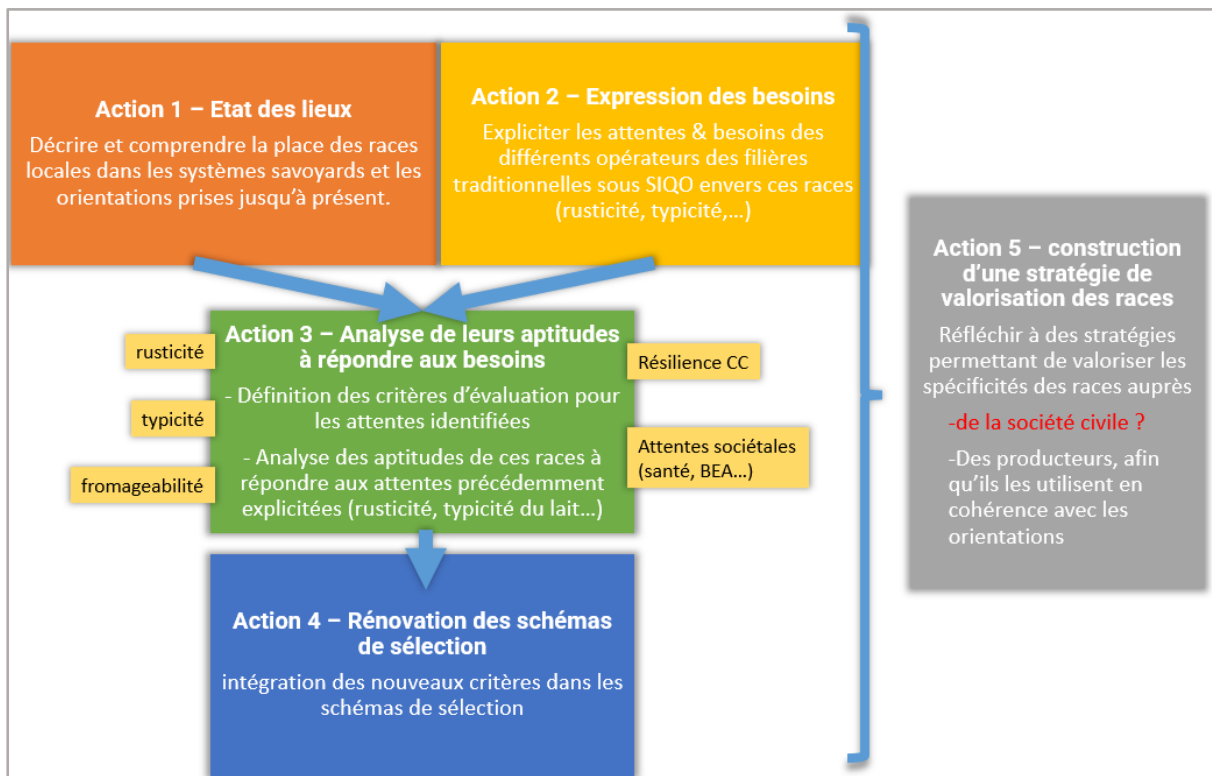


Figure 2. Articulation des différentes actions du projet "Races locales et filières AOP-IGP des Savoie" (Ceraq, document interne).

1.2.2. Articulation du TFE dans le projet et organisation

Ce TFE s'insère dans la première phase du projet décrit ci-dessus et se centre sur l'Action 2 (Expression des besoins). Il fait donc partie, avec l'Action 1, d'une étape prospective qui servira de base aux actions suivantes.

L'encadrement du stage sur le terrain est assuré au quotidien par l'ILS et le Ceraq, les deux structures animatrices du projet. Le Comité de Pilotage se réunit également selon les besoins pour suivre l'avancement du projet et valider les orientations principales. Un calendrier est disponible en Annexe 2 : il reprend les grandes étapes de l'Action 2 et l'articulation avec les Actions 1 et 3 (réalisées en parallèle par une autre stagiaire encadrée par l'entreprise de sélection Auriva).

1.3. Question de recherche

La question de recherche qui guide ce travail est la suivante :

Comment concilier l'évolution des races locales Abondance et Tarentaise avec les besoins des acteurs des filières fromagères sous appellation d'origine dans les Savoie ?

Pour tenter d'y répondre, il s'agira dans un premier temps d'identifier les attentes et besoins des filières. Sur cette base, nous pourrons ensuite proposer des pistes de réflexion et d'action concrètes pour les acteurs de terrain.

Encadré 3 : Abondance et Tarentaise, les races locales des Savoie

(CAP Tarentaise, n.d.; Lotte, 2006; OSRAR, 2020)



La **race Abondance** est une race pie-rouge originaire de Haute Savoie. C'est la 4^e race laitière française. Le phénotype typique de la race est : une robe brun-acajou sur le dos ; du blanc sur les pattes, le ventre, la queue et la tête ; des lunettes et éventuellement des moustaches brunes. Il existe cependant une certaine variabilité dans la répartition du blanc sur les animaux.

La race se caractérise par une adaptation aux systèmes d'élevage de haute montagne (alpage, aptitude à la marche, résistance aux conditions climatiques difficiles). Elle est également reconnue pour sa longévité et le faible taux de cellules dans son lait. Elle compte environ 44 000 vaches laitières³, majoritairement dans les Savoie.



La **race Tarentaise** (ou Tarine) est originaire de Savoie et est facilement reconnaissable à sa petite taille, sa robe fauve uniforme et ses extrémités noires : cornes, muqueuses, sabots et yeux. C'est une race particulièrement rustique qui s'adapte bien aux systèmes économiques, à bas intrants. Elle est très résistante à la marche, à la chaleur, aux variations de température, etc.

Avec environ 14 400 vaches laitières⁴, elle est surtout présente dans les systèmes d'alpage en Savoie mais se développe également dans le Massif central et dans d'autres régions.

³ Données 2021, communiquées en interne par CAP Tarentaise d'après la Base de Données Nationales d'Identification animale (BDNI).

⁴ Idem, communiquées par l'OSRAR.

1.4. Races locales et appellations d'origine : état de l'art

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de tenter de répondre à la question de recherche, nous présentons ici un rapide aperçu des travaux publiés sur le sujet du lien entre races locales et filières sous signe de qualité, en se concentrant sur les appellations d'origine (AOP et IGP). Ces liens existent bien sûr dans les filières laitières des Savoie (sujet du présent document) et du Massif central (AOP Salers, Cantal, etc.) mais également en chèvres et brebis dans les Pyrénées (AOP Ossau-Iraty), en Corse (AOP Brocciu), en Provence (AOP Brousse du Rove), etc. D'autres appellations d'origine liées à des races locales existent en viande (AOP Maine-Anjou, AOP Kintoa) ou même en miel (AOP Miel de Corse) (Verrier et al., 2021).

1.4.1. Bénéfices mutuels d'un couplage

a) La race locale : élément de lien au territoire

La base d'une AOP ou IGP est le lien au territoire (INAO, 2021). Or, une race locale est définie comme "une race majoritairement liée par ses origines, son lieu et son mode d'élevage à un territoire donné" (Article D653-9 du Code rural et de la pêche maritime). A ce titre, elle est reconnue par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) comme l'un des moyens d'assurer le lien entre produit et territoire (Lambert-Derkimba et al., 2006). Cette association a du sens si la race présente une adaptation particulière au territoire (Gerber, 2020), par exemple par la valorisation des pâturages et des fourrages (Couix et al., 2016) ou par une adaptabilité aux fluctuations alimentaires et environnementales (Dumont et al., 2013).

Les bénéfices peuvent être multiples : préservation de la biodiversité domestique (Boisvert and Caron, 2010), maintien des paysages (Lauvie and Couix, 2012), renforcement de l'identité collective (Gandini and Villa, 2003), élément d'image et de communication sur les produits (Lambert-Derkimba et al., 2006), valorisation des dimensions culturelles, folkloriques et symboliques par le tourisme notamment (Casabianca and Vallerand, 1994; Gandini and Villa, 2003), etc. Les spécificités des races locales peuvent également influencer sur la qualité, le goût et la typicité des produits (Lambert-Derkimba, 2007; Marie, 1994).

b) La dénomination d'origine : moyen de développement de la race

L'appellation d'origine est un moyen de préserver, de mettre en valeur et de développer les races locales (Verrier et al., 2005). En effet, la productivité de ces races est souvent plus faible : la valeur ajoutée apportée par la différenciation du produit permet de balancer cette contrainte (Lauvie and Couix, 2012). L'intégration des races peut être basée soit sur la simple mention dans le cahier des charges, soit sur une exigence de pourcentage au sein du cheptel global ou des troupeaux (Gerber, 2020). Dans le second cas, les conséquences sont souvent une augmentation des effectifs de la race (Lambert-Derkimba et al., 2006) et une dynamisation du projet racial (Lauvie and Couix, 2012).

1.4.2. Enjeux du couplage entre race locale et appellation d'origine

L'enjeu principal est la définition d'objectifs communs entre les filières sous appellation et les organismes de races (Gerber, 2020). La facilité est fortement conditionnée par l'importance de la filière en question pour la race associée, c'est-à-dire le pourcentage des effectifs de la race concernés

par l'appellation (Lambert-Derkimba et al., 2006). Ainsi, dans les Savoie, deux situations contrastées co-existent (Verrier et al., 2021). D'un côté, la race Tarentaise, dont la majorité des effectifs sont en zone AOP Beaufort, travaille étroitement avec la filière fromagère. De l'autre, la race Abondance est bien présente sur les territoires des AOP Abondance, Beaufort, Reblochon et Tome des Bauges ainsi que hors zone AOP, avec une grande diversité de positionnements de filières. Cela rend donc les interactions plus complexes.

Chapitre 2. Matériel et méthodes

Pour la mise en œuvre de l'Action 2, trois cibles ont été initialement identifiées pour l'expression des attentes vis-à-vis des races locales : les éleveurs, utilisateurs directs des races ; les fromagers, utilisateurs du lait produit ; et les responsables des filières fromagères (ODG), chargés de promouvoir le produit final, son lien au terroir et le respect du cahier des charges. La méthodologie a également été construite en prenant en compte les attentes du comité de pilotage sur la finesse des résultats. En effet, il s'agissait de dépasser les éléments communément admis et utilisés dans le discours ambiant tels que "vaches rustiques", "lait de qualité", etc. Sur cette base, le projet a été d'emblée orienté vers une approche qualitative et s'est concentré, faute de temps, sur deux cibles : les éleveurs et les responsables de filière. En première partie de ce chapitre, nous présentons le cadre théorique de référence. Nous enchaînons ensuite avec leur application méthodologique pour les éleveurs d'abord et pour les responsables ensuite.

2.1. Cadre théorique

La construction de la méthode de ce travail s'appuie sur diverses techniques et approches utilisées en recherche qualitative, majoritairement issues de la sociologie. Les principales sont :

- L'observation participante (Sharpe, 2019)
- L'entretien semi-directif (Chevalier and Meyer, 2018; Salès-Wuillemin, 2006)
- L'analyse thématique (Salès-Wuillemin, 2006)
- La théorisation ancrée (Paillé, 1994)

L'**observation participante** est une méthodologie de recherche utilisée depuis plus d'un siècle, principalement pour l'anthropologie et l'ethnographie (Kawulich, 2005). Derrière ce terme se cache une grande diversité de contextes et de mises en application : la littérature sur le sujet est extrêmement abondante et complexe. En première approche, la définition proposée par Sharpe (2019) permet d'en comprendre les principes : l'observation participante s'appuie sur l'immersion du chercheur dans l'activité quotidienne des participants et se base sur l'interaction (au contraire de l'observation naturaliste qui est une observation sans interaction). La durée de l'immersion peut aller d'une interaction unique à plusieurs années, en fonction des objectifs poursuivis et des moyens disponibles. Ce qui nous intéresse particulièrement dans cette approche est l'implication forte du chercheur qui permet une meilleure compréhension de la situation. En effet, le chercheur ne s'appuie plus uniquement sur le discours du participant mais il utilise l'ensemble de ses sens et de sa capacité d'analyse pour comprendre en profondeur ce qu'il étudie.

L'**entretien semi-directif** nous paraît complémentaire à l'observation participante, en particulier dans notre situation avec un nombre relativement important de participants et un temps d'immersion court (quelques heures par participant). Pour ce type d'entretien, un "guide d'entretien" sert de cadre à la discussion tout en respectant le principe de liberté de parole (Lugen, n.d.). L'interviewer connaît les points qu'il souhaite aborder mais suit autant que possible le fil de discussion du participant, en utilisant différents types de relance pour préciser ou orienter l'échange (Salès-Wuillemin, 2006). L'ordre dans lequel les points sont abordés n'a donc pas d'importance (Lugen, n.d.). Par contre, il importe de créer une relation de confiance pour libérer la parole et favoriser la richesse de l'échange (Imbert, 2010). L'interviewer doit donc adopter une approche compréhensive, "faite d'empathie et de reformulation" (Chevalier and Meyer, 2018).

Si les deux premières méthodes s'intéressent principalement à la collecte des données, il s'agit ensuite de savoir comment les traiter. C'est ici qu'intervient l'**analyse thématique**. Il s'agit d'une technique d'analyse du contenu des discours très utilisée : elle vise à dégager les thèmes, avec différents niveaux de hiérarchisation (Salès-Wuillemin, 2006). Il est également possible d'extraire des fréquences, densités ou proportion d'occurrence (Salès-Wuillemin, 2006). Dans ce travail, et après discussion avec une sociologue⁵, nous sommes restés sur une analyse thématique très simple (découpage en thèmes principaux puis en sous-thèmes).

Enfin, les principes de la **théorisation ancrée** ont servi de ligne directrice sur l'ensemble du processus. Cette méthode est présentée et définie par Paillé (1994) comme une technique d'analyse des données. Elle induit cependant une réflexion globale sur la méthodologie puisqu'elle touche à l'ensemble du processus de recherche. En effet, elle s'appuie sur une démarche itérative avec simultanéité de la collecte et de l'analyse des données, au contraire des méthodes traditionnelles. Le processus est cyclique, avec une succession de phases de collecte de données et de phases d'analyse. Outre cette approche itérative, la théorisation ancrée se distingue par une approche inductive et non hypothético-déductive. En d'autres mots, il ne s'agit pas de formuler des hypothèses puis de les valider ou non par les données collectées, mais de travailler directement à partir des données pour théoriser, dégager un schéma explicatif. Enfin, une troisième particularité réside dans l'approche évolutive. Le fonctionnement par cycles permet en effet de revoir à tout moment et sur base de l'analyse réalisée la méthode de collecte de données, les types de participants à rencontrer ou les questions à approfondir (Paillé, 1994). Bien que l'objectif de ce travail ne soit pas réellement de théoriser, l'approche générale nous permettait à la fois de réévaluer et adapter si besoin certains points de méthodologie entre les cycles (dont la structuration du guide d'entretien), d'intégrer dans une même analyse des résultats obtenus auprès de cibles différentes et avec des méthodes de collecte différentes, et de s'adapter au mieux à la contrainte "temps" pour faire un maximum d'entretiens sans hypothéquer le temps nécessaire à l'analyse.

En fonction des cibles, ces quatre éléments ont été mobilisés de manières différentes de sorte à construire une méthodologie globale cohérente, adaptée au contexte et à la question de recherche.

2.2. Cible 1 : les éleveurs

2.2.1. Méthode de collecte de données

Pour les éleveurs en particulier, aller dans la finesse des attentes nécessite du temps et la création d'une relation de confiance pour favoriser au maximum l'expression. C'est dans cette optique que j'ai construit ma méthode d'entretiens en ferme, en structurant la rencontre en deux temps :

- Une phase d'immersion dans le quotidien de travail de l'éleveur (phase 1)
- Une phase d'entretien proprement dit (phase 2)

La première phase était adaptée à chaque agriculteur, en fonction de ses préférences. Le plus souvent et sur ma proposition, il s'agissait de la traite des vaches (matin ou soir) mais certains ont préféré un moment de fabrication du fromage ou un moment creux de la journée, ce qui permettait une visite de la ferme avec l'éleveur. Dans tous les cas, ce temps était utilisé pour discuter des aspects

⁵ Hélène Brives, professeure de sociologie à l'ISARA Lyon, a été consultée pour discuter et affiner la méthodologie entre les premiers entretiens et le début de l'analyse.

techniques du système d'exploitation (Annexe 3) de manière plus ou moins informelle, selon la méthode de l'observation participante (Sharpe, 2019) : tout en discutant, je participais de manière plus ou moins active selon ma maîtrise de l'activité et la place laissée par l'éleveur. Par exemple, dans une salle de traite en épi, la disposition et mon habitude de l'installation rendaient la participation plus aisée que dans une étable entravée ou dans une fromagerie.

La seconde phase était plus formelle et prenait la forme d'un entretien semi-directif (Chevalier and Meyer, 2018) sur base du "guide d'entretien éleveurs" (Annexe 4), avec prise de note et enregistrement dans la plupart des cas (seul un agriculteur sur les vingt a préféré ne pas être enregistré). En moyenne, l'entretien durait entre 30 et 50 minutes.

Selon le principe de la théorisation ancrée (Paillé, 1994), les rencontres avec les éleveurs se sont déroulées en quatre cycles : un premier cycle de 5 rencontres qui a servi de test pour la première version du guide d'entretien ; un second cycle de 4 rencontres avant la construction du guide d'entretiens "Responsables de filières" ; un troisième cycle de 6 rencontres et un dernier de 5 rencontres. La révision du guide d'entretien en fin de premier cycle se base sur mes propres apprentissages de terrain et la discussion avec une sociologue⁶.

La rencontre organisée en deux temps présente différents avantages. Tout d'abord, elle permet de limiter le temps passé par l'agriculteur et facilite donc son adhésion au projet (nous avons d'ailleurs eu peu de refus des agriculteurs contactés et attribuons cela partiellement à la formule proposée). Ensuite, elle permet de créer une relation de confiance au cours de la phase 1 qui facilite l'expression en phase 2. Au travers des échanges et de ma maîtrise de l'activité (de traite, principalement), les éleveurs m'identifient comme une personne consciente de leur réalité et capable de les comprendre, mais aussi comme une personne extérieure au système savoyard avec un regard neutre sur les enjeux spécifiques de la région. Cela permet donc d'avoir un bon équilibre dans la distance sociale entre interviewer et interviewé (Salès-Wuillemin, 2006) et donc d'avoir une bonne qualité d'échange (voir l'encadré ci-contre pour plus d'informations sur la distance sociale). Enfin, l'approche me permet de collecter des informations informelles sur l'environnement de travail, les installations et la relation de l'éleveur à ses animaux. Ces données sont précieuses pour la compréhension des systèmes et peuvent être utiles dans l'interprétation des discours ou pour approfondir l'entretien semi-directif.

Encadré 4 : Distance sociale entre interviewer et interviewé

La distance sociale entre interviewer et interviewé est un élément important dans l'interaction au cours de l'entretien. Elle prend en compte à la fois la culture, l'éthnicité, le sexe, l'âge, le statut social, etc. (Bailey, 2008). Si la distance sociale est trop grande, l'interviewé risque de considérer l'interviewer comme une personne incapable de le comprendre, ce qui introduit un biais dans les réponses. Au contraire, une distance sociale trop faible peut conduire à l'utilisation de sous-entendu ou à une difficulté pour l'interviewer de relancer ou d'approfondir certaines questions (Salès-Wuillemin, 2006).

Note : Dans ce travail, la distance sociale pouvait sembler importante au premier abord pour certains éleveurs (l'interviewer étant une jeune étudiante belge). Cependant, la phase I de l'entretien visait justement à réduire la distance perçue. L'interviewer étant issue du milieu agricole, le partage d'un moment de travail et l'échange informel permettait de mettre en lumière la proximité sociale tout en gardant une certaine neutralité. En effet, l'interviewer découvrait le contexte savoyard, ce qui légitime et facilite les questions de relance sur certains points.

⁶ Hélène Brives, professeure de sociologie à l'ISARA Lyon.

Par contre, la méthode présente également des contraintes : elle nécessite un temps important par interview (entre 2 et 5 heures en fonction des situations), une certaine capacité d'adaptation à la diversité des systèmes, horaires et activités, ainsi que des temps de déplacement importants pour couvrir le territoire des deux Savoie (73-74). Cela limite donc le nombre de personnes rencontrées.

2.2.2. Echantillonnage

Pour la constitution de l'échantillon, l'objectif était de représenter au mieux la diversité des profils d'éleveurs présents sur le territoire et dans les différentes filières. Une série de critères ont été choisis pour la caractérisation des exploitations :

- Filière principale (Abondance, Beaufort, Reblochon, Tome des Bauges, IGP) ;
- Producteur fermier ou laitier (c'est-à-dire, respectivement, qui transforme son lait à la ferme ou dont le lait est collecté par une fromagerie, coopérative ou autre structure) ;
- Race(s) locale(s) de vaches et pourcentage dans le troupeau ;
- Alpagiste ou non ;
- Taille du troupeau laitier ;
- Âge de l'exploitant ;
- Situation géographique ;
- Membre d'un organisme de sélection ou non ;
- Méthodes de reproduction utilisées : monte naturelle, insémination artificielle, transfert embryonnaire.

Comme il n'était pas possible d'avoir accès à une liste complète des éleveurs des Savoie et de leurs caractéristiques et donc de procéder à un échantillonnage probabiliste (Claustrioux and Brostaux, 2019), j'ai constitué moi-même ma liste d'éleveurs en collectant des noms et informations de diverses sources. La liste a été construite progressivement, en diversifiant au maximum les sources pour limiter le biais. En effet, chacun des organismes partenaires a une connaissance partielle des éleveurs de la zone et une approche biaisée par l'adhésion et l'implication des éleveurs au sein de la structure. Ainsi, j'ai à la fois collecté des noms via les organismes de races, les responsables des filières, la coopérative de service en ferme Eleveurs des Savoie (EDS), mais aussi par le bouche-à-oreille en interrogeant les éleveurs rencontrés ainsi que d'autres personnes, en orientant la recherche vers des profils complémentaires à ceux rencontrés ou déjà présents dans la liste, sur base des critères cités ci-dessus. La liste finale recense plus de 90 exploitations. La figure ci-après présente l'origine des contacts pour les vingt éleveurs rencontrés.

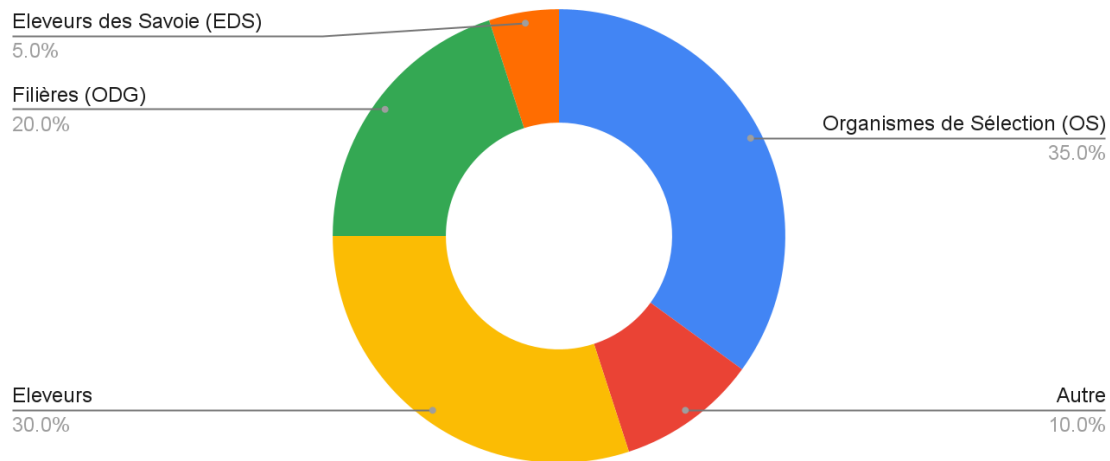


Figure 3. Origine des contacts pour les 20 éleveurs rencontrés.

OS = techniciens des organismes de sélection des races Abondance et Tarentaise (OSRAR et CAP Tarentaise) ; EDS = techniciens de la coopérative EDS ; ODG = responsables des filières fromagères ; Éleveurs = noms proposés par les éleveurs rencontrés ; Autres = noms proposés par diverses personnes rencontrées.

Les éleveurs ont été choisis dans cette liste au fur et à mesure de sa construction, par choix “raisonné” (Claustrioux and Brostaux, 2019). Après le premier cycle d’entretiens, il a été décidé d’arrêter le nombre d’éleveurs rencontrés à 20, répartis équitablement entre les cinq filières (soit quatre éleveurs par filière). En plus de ce principe de base, nous avons défini des “critères de diversité” qui s’appliquent aux éleveurs d’une même filière ou à l’ensemble de l’échantillon, afin de garantir la diversité des profils rencontrés. Ces critères de diversité sont basés sur la caractérisation des exploitations reprise ci-dessus, soit avec un simple objectif de variabilité maximale (âge de l’exploitant, taille de troupeau, etc.), soit un objectif numérique (un fermier par filière, minimum six troupeaux avec des animaux de race Tarentaise, etc.). En ce sens, la méthode d’échantillonnage se rapproche de la technique des quotas (Claustrioux and Brostaux, 2019) : les critères ont été choisis pour garantir une similarité entre la structure de l’échantillon et celle de la population globale, avec toutefois une certaine liberté (certains critères sont en effet surreprésentés dans l’échantillon et la structure exacte de la population globale n’était pas connue pour chacun des points : nous nous sommes donc appuyés sur les dires des professionnels).

2.2.3. Traitement des données

Les données collectées en entretiens étaient de deux types : les notes manuscrites (essentiellement techniques) de la phase 1 et les notes et enregistrements audios de la phase 2.

Les notes techniques étaient réorganisées et éventuellement complétées sur base de nos souvenirs dans le canevas de description du système (Annexe 3). Ces données étaient principalement utilisées pour caractériser l’exploitation.

Les enregistrements audios de la phase 2 ont été retranscrits à l’aide de la plateforme OTranscribe⁷. Aux vues de l’analyse prévue et par souci d’efficacité, la retranscription ne concernait généralement

⁷ Il s’agit d’une plateforme en ligne d’aide à la retranscription sur base d’enregistrements audios, avec un support de prise en charge qui facilite grandement la gestion de la vitesse de l’audio, des pauses et des retours en arrière. Lien vers le site web : <https://otranscribe.com/>

pas les pauses, hésitations ou digressions flagrantes. En effet, ces éléments sont surtout pertinents dans le cas d'une analyse de discours mais ont moins d'intérêt dans une analyse thématique (Salès-Wuillemin, 2006). Les notes associées aux enregistrements servaient de sécurité en cas de faible qualité audio (ce qui était le cas pour 2 enregistrements sur 19, avec des passages difficilement compréhensibles). Pour l'éleveur qui a préféré ne pas être enregistré, les notes ont servi de seul support pour la retranscription.

2.2.4. Analyse des données

Après traitement, l'ensemble des informations collectées ont été analysées en deux temps. Dans un premier temps, les discours étaient découpés par idées et organisés par thèmes. Cette étape peut être considérée comme le codage selon la théorisation ancrée (Paillé, 1994) ou l'identification des thèmes principaux selon l'analyse thématique (Salès-Wuillemin, 2006). A ce stade, la citation exacte était conservée. Une fois le découpage réalisé pour l'ensemble des éleveurs du cycle, chaque thème était retravaillé séparément en organisant les informations en sous-thèmes, avec cette fois une simplification des discours par idées-clé.

Cette démarche a été répétée pour chaque cycle de rencontres et le résultat final a servi de base de discussion pour la structuration et la présentation des résultats. L'Annexe 5 illustre en détail les étapes et l'évolution du processus.

2.3. Cible 2 : les responsables des filières fromagères AOP-IGP

2.3.1. Echantillonnage

L'échantillon pour les responsables des filières a été beaucoup plus simple à construire puisqu'il s'agit de personnes clairement identifiées. Il a été décidé en comité de pilotage de rencontrer pour chaque filière le président (responsable professionnel, éleveur élu par ses pairs pour représenter la filière et en déterminer les orientations) et le directeur (responsable administratif, employé par la structure). Les deux représentants ont été interrogés séparément afin d'avoir deux voix complémentaires pour chaque filière et de diminuer ainsi le biais lié à la personnalité.

L'échantillon était donc composé de 10 personnes, soit 5 présidents et 5 directeurs pour les structures suivantes : SDB (Syndicat de Défense du Beaufort), SIFA (Syndicat Interprofessionnel du Fromage Abondance), SIR (Syndicat Interprofessionnel du Reblochon), SITOB (Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges) et Savoicime (Syndicat des fromages IGP, à savoir Emmental de Savoie, Raclette de Savoie et Tomme de Savoie).

2.3.2. Méthode de collecte de données

Les entretiens avec les responsables de filières étaient beaucoup plus structurés que les entretiens "éleveurs" et suivaient un guide d'entretien assez précis. La méthode se rattache toutefois également à l'entretien semi-directif (Chevalier and Meyer, 2018) car il s'agit d'un cadre souple et non d'un questionnaire (entretien directif) (Salès-Wuillemin, 2006). Ce guide (Annexe 6) a été construit sur base des résultats "éleveurs" en fin de second cycle. L'entretien complet durait 1h à 1h30 : une version simplifiée (Annexe 7) a été développée pour les présidents afin de réduire ce temps à 30-45 minutes. En effet, les présidents étant aussi éleveurs, ils sont en général peu disponibles à la fin du printemps (période de réalisation des entretiens). Limiter le temps d'entretien facilite donc leur participation au

projet, en se concentrant sur les questions où les deux voix croisées (directeur-président) ont une réelle plus-value.

Les entretiens ont été conduits soit par téléphone, soit en visioconférence, soit lors d'une rencontre physique selon les préférences de la personne interrogée. Tous les entretiens ont été enregistrés en plus de la prise de notes manuscrite.

2.3.3. Traitement et analyse des données

Les notes manuscrites ont été retranscrites et remises en forme dans le canevas d'entretien. Les enregistrements n'ont pas été utilisés, sauf ponctuellement en cas de doute sur le contenu des notes manuscrites.

Les données ont ensuite été analysées par question du guide d'entretien, en synthétisant les différents points de vue et en relevant les convergences et contradictions dans et entre les filières, mais aussi avec les résultats "Éleveurs".

Chapitre 3. Résultats et discussion

3.1. Partie 1 : Résultats "Éleveurs"

Les entretiens réalisés avec les éleveurs ont abordé une grande diversité de sujets. Dans un premier temps de l'analyse, il a fallu se recentrer sur la question de départ : qu'attendent les éleveurs de leurs vaches en général, et des races Abondance et Tarentaise en particulier ? Les éléments ne répondant pas directement à cette question ont été utilisés de manière indirecte pour comprendre les résultats obtenus et les discuter.

Le comité de pilotage (et en particulier les organismes de races) attendait a priori une réponse plutôt technique. Cependant, il ressort de l'analyse que les attentes sont de diverses natures et ne concernent pas uniquement les animaux eux-mêmes. C'est pourquoi, après une rapide description de l'échantillon, nous développerons ces attentes en trois parties. La première s'intéressera aux attentes techniques, centrées sur l'animal. La seconde abordera les attentes liées à l'accompagnement et aux services autour des races locales. Enfin, la dernière partie se concentrera sur des questions plus sociologiques et identitaires, ainsi que sur les implications économiques.

3.1.1. Structure de l'échantillon

L'échantillon est composé de 20 éleveurs répartis équitablement entre les cinq filières (AOP Abondance, AOP Beaufort, AOP Reblochon, AOP Tome des Bauges et IGP). Deux éleveurs avaient la particularité d'appartenir à deux filières : le premier était certifié à la fois pour l'AOP Abondance et l'AOP Reblochon tandis que le second, en zone AOP Reblochon, se préparait à monter pour la première fois en alpage en zone AOP Beaufort. Le premier cas, très courant, a été considéré en filière Abondance car le cahier des charges y est plus strict sur les races locales. Pour le second cas, la certification Beaufort n'était pas encore effective : il a naturellement été classé en filière Reblochon. La figure ci-dessous présente la structure générale de l'échantillon. Le lecteur intéressé peut se référer à l'Annexe 8 pour davantage de précisions.

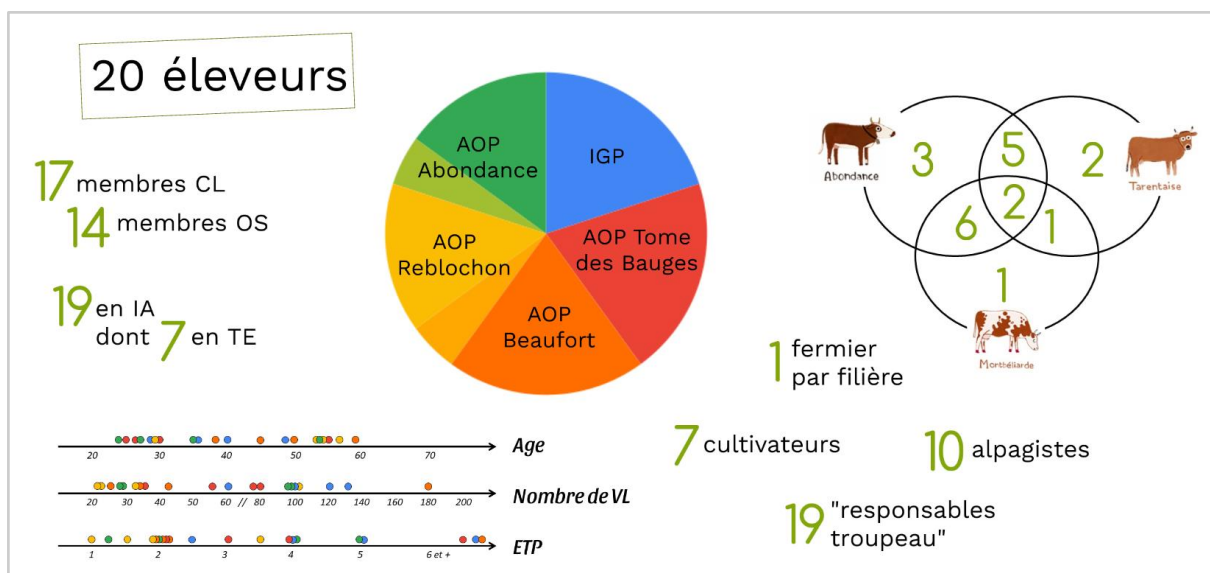


Figure 4. Structure de l'échantillon.

CL = Contrôle laitier ; ETP = Équivalent temps-plein ; IA = Insémination artificielle ; OS = Organisme de Sélection ; TE = Transfert embryonnaire ; VL = Vaches laitières (source des illustrations des races : <https://la-parenthese-enchantee.fr/fr/illustrations-a4/2562-vaches-de-france.html>).

3.1.2. Attentes sur l'animal

a) Une première approche : analyse sur les critères de sélection

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux critères objectifs communément utilisés dans la sélection. En effet, ces critères sont standardisés, connus de la plupart des opérateurs et utilisés sur le terrain : les éleveurs s'expriment donc spontanément en utilisant ce vocabulaire et cette approche.

Nous avons voulu connaître l'importance des principaux critères de sélection dans les discours : la figure ci-dessous représente le nombre d'éleveurs ayant évoqué spontanément ces critères, selon trois grilles de lecture :

- (1) Comme caractéristique de leur "vache idéale" : il s'agit ici d'une approche conceptuelle, théorique de ce qu'ils recherchent, en réponse à la question "A quoi ressemblerait votre vache idéale ? Quelles seraient ses caractéristiques ?" ;
- (2) Comme objectif d'élevage, c'est-à-dire comme un critère opérationnel utilisé dans les plannings d'accouplements notamment. Il s'agit donc d'un prisme "avenir et évolution du troupeau" ;
- (3) Comme une des causes principales de réforme, soit un élément opérationnel problématique dans le troupeau actuel.

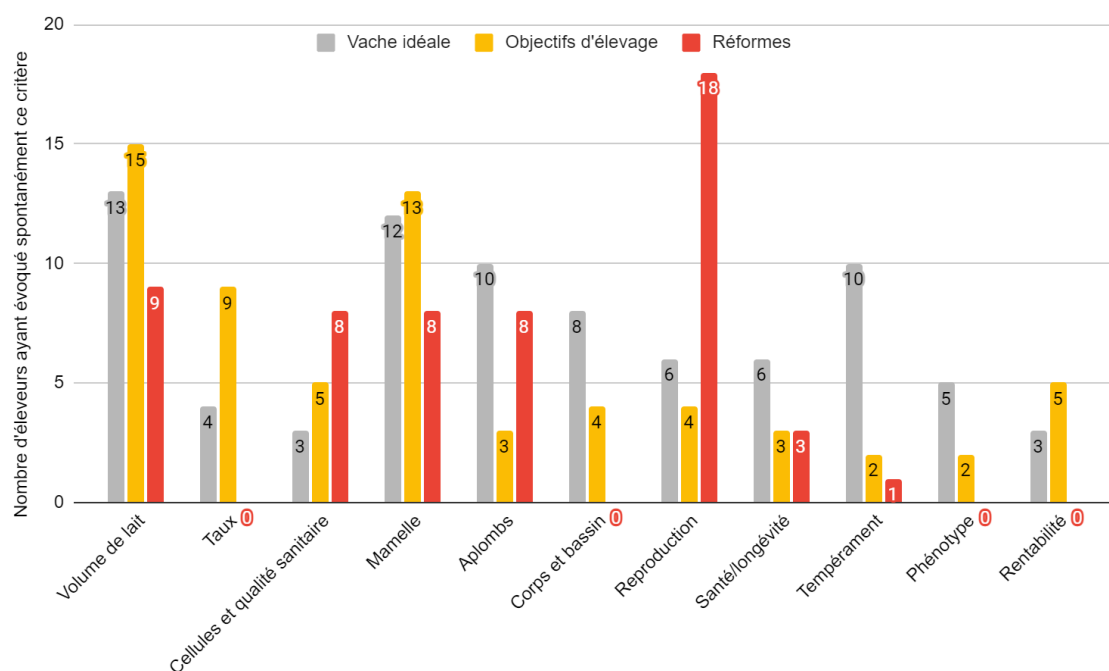


Figure 5. Critères de sélection exprimés spontanément par les éleveurs comme étant : (1) une caractéristique de leur "vache idéale" (concept théorique) ; (2) un objectif de sélection (objectif opérationnel au travers du planning d'accouplement) ; (3) une des causes principales de réforme. L'échantillon total est composé de 20 éleveurs.

Sans trop de surprise, les critères “volume de lait” et “mamelle” sont les plus exprimés sur les trois approches combinées. Cette position s’explique facilement pour des producteurs laitiers : le volume de lait impacte directement le chiffre d’affaires de l’exploitation, tandis que la qualité de la mamelle a un lien direct avec la facilité de traite et la qualité du lait. Cette approche correspond au discours ambiant qui place ces deux critères en tête dans l’estimation de la qualité d’un animal. A titre d’illustration, un extrait d’article paru en 2022 dans le journal agricole des Savoie sur la nouvelle offre de taureaux d’insémination :

“En Abondance, les nouvelles recrues affichent +721 kg de lait en moyenne et 117 points de mamelle. Ces taureaux issus du schéma de sélection Auriva, âgés en moyenne d’un an et demi, ont été révélés grâce au génotypage. Retrouvez-les facilement dans le catalogue avec l’indication de leur segment d’appartenance et en détail en page 22.” (Rambert and Butaud, 2022)

Certains autres critères montrent un profil intéressant par le contraste entre les 3 grilles de lecture. Par exemple, la reproduction est une cause de réforme pour 18 éleveurs sur 20 (infertilité, décalage de saisonnalité, etc.). Cependant, elle ne semble pas occuper une place importante dans les objectifs opérationnels, ni d’ailleurs dans l’approche de la vache idéale. Différentes hypothèses pourraient expliquer cela :

- La raison de son importance dans les réformes est simplement liée au caractère irrémédiable d’un problème de fécondité : impossible de s’en accommoder (au contraire d’une boiterie limitée, d’une mamelle décrochée ou d’un tempérament nerveux). Sans reproduction, il n’y a ni veau ni production de lait.
- La reproduction est un caractère faiblement héritable. Il est difficile à sélectionner donc peu intéressant à prioriser dans le planning d’accouplement.
- Le fait d’être un critère de réforme ne dit rien sur l’âge des animaux réformés. Il peut s’agir simplement du point sur lequel les vieilles vaches “lâchent” et qui décide les éleveurs à s’en séparer après une carrière intéressante.

Ces hypothèses ne sont pas mutuellement exclusives et agissent probablement de manière conjointe.

Le critère “tempérament” est également intéressant à observer : il fait partie des caractéristiques de la “vache idéale” pour un éleveur sur deux (une vache calme, docile, gentille). Il n’est par contre sélectionné que par deux éleveurs. On voit également qu’il ne s’agit généralement pas d’un critère de réforme. On pourrait donc considérer que les troupeaux répondent vraisemblablement aux attentes des éleveurs. Or, ce n’est pas tout à fait le cas : il ressort clairement des échanges qu’en race Abondance pour le moins, le tempérament peut être problématique et est lié à la sélection génétique. Quelques taureaux d’insémination artificielle semblent avoir particulièrement marqué sur ce point (nervosité). La raison du contraste entre approche conceptuelle et opérationnelle nous semble davantage liée à l’aspect “secondaire” dans la sélection : on ne s’y intéresse réellement que quand il s’est trop dégradé et devient problématique. A défaut d’impact financier direct, une certaine déviance est tolérée : le nombre limité de taureaux disponibles engendre une priorisation sur d’autres critères.

La même tendance existe sur les taux butyreux (TB) et protéique (TP) et s’explique également par l’aspect “secondaire” du critère. Cependant, le constat d’une dégradation progressive du rapport de taux (TB/TP) a récemment amené les filières à un travail de fond qui a vraisemblablement percolé auprès des éleveurs, les incitant à y prêter davantage attention. Nous y reviendrons en détail au point 3.1.2.d. consacré à la qualité du lait.

Le critère “corps et bassin”, avec un schéma de réponse similaire (attente vis-à-vis de la vache idéale, potentiellement sélectionné mais jamais évoqué comme cause de réforme) s’explique sans doute plus simplement. En effet, ce critère comprend l’inclinaison du bassin (qui dans certains cas peut être problématique au vêlage mais sera alors identifiée comme une réforme liée à la reproduction) mais surtout le gabarit de la vache. Or, même si l’on préfère les grosses vaches et que l’on sélectionne éventuellement dans cette direction, il paraît peu probable de réformer une vache pour la seule raison qu’elle est petite ou peu profonde.

b) Pour aller plus loin : un nécessaire équilibre

Au cours de l’analyse, nous avons constaté que, malgré son intérêt, l’approche par critère de sélection était partielle. D’une part, elle semblait apporter peu d’informations nouvelles : elle permettait certes d’objectiver certaines tendances mais pas de remettre en question le schéma actuel et sa construction. D’autre part, elle ne semblait pas à même de rendre compte de la complexité des discours des agriculteurs. La segmentation par critère nous faisait perdre une précieuse partie de ce discours : l’approche globale et la notion d’équilibre qui semble sous-tendre le travail et la réflexion des éleveurs.

Par exemple, la recherche de volume de lait était souvent temporisée. 14 éleveurs sur 20 évoquent les dérives (hypothétiques ou réelles) de la sélection sur le “volume de lait” sur une série de critères annexes tels que les taux, la qualité des aplombs, la santé, l’aptitude bouchère, etc. Dans la même idée, 8 éleveurs sur 20 abordent les questions de rentabilité : la recherche de volume n’a de sens que si elle est mise en lien avec l’efficacité alimentaire, les frais vétérinaires, etc. Ces constats sont en phase avec la littérature. Ainsi, Mougenot et Gaillard (2017) expliquent que la priorisation sur le lait s’est imposée après la deuxième guerre mondiale comme la voie unique du progrès génétique mais que l’arrivée de la génomique ouvre des perspectives pour d’autres critères, en réponse à la demande croissante pour davantage de durabilité. Phocas et al. (2017) ajoutent que cela passe par la définition d’objectifs de sélection “équilibrés entre l’amélioration de la production et les aptitudes fonctionnelles des animaux”.

Cette approche globale va même au-delà de la recherche d’équilibre entre des critères précis. Elle peut être exprimée directement au travers de phrases telles que :

“La vache idéale ? C’est un tout !”

“La vache idéale, c’est celle qui passe inaperçue dans le troupeau”

Cela concerne également des notions plus larges qui, quand on les décortique, semblent très liées à cet équilibre ou à une approche globale. C’est le cas notamment de la “rusticité”, ou dans une moindre mesure de la “qualité du lait” qui seront développées dans les sections suivantes.

c) La rusticité : à la croisée des approches

La notion de “rusticité” est communément utilisée dans les discours sur les races locales, tant par les filières que par les organismes de races. Cependant, les définitions varient : comme le confirment Poussard et al. (2016), il n’y a pas de consensus clair. Dans le cadre du projet, nous avons creusé au-delà du terme lui-même en cherchant à comprendre ce qu’il signifie pour les personnes qui l’emploient. 10 éleveurs sur 20 ont utilisé spontanément le terme “rusticité”. Ces personnes ont été systématiquement relancées : “Qu’est-ce que vous voulez dire ? Qu’est-ce que ça signifie pour vous la rusticité ?”. Cela nous a permis d’objectiver davantage ce terme. Nous avons également intégré dans l’analyse la notion de “robustesse”, utilisée par 2 autres éleveurs. L’association des deux termes

semble plutôt pertinente au regard de la littérature. En effet, Sauvant et Martin (2010) définissent la rusticité comme ce qui est “robuste, endurant, résistant aux perturbations et demandant peu de soins”, précisant qu’il existe une certaine synonymie entre les deux termes. Brochard et al. (2016) ajoutent que :

“[...] pour les éleveurs, la rusticité est généralement une notion globale s’approchant de la définition de la robustesse. La rusticité dans ce sens large correspond au cumul de la plupart des aptitudes animales, en équilibre.”

Ainsi, il est pertinent d’analyser ces deux termes de manière conjointe ainsi que d’associer rusticité et équilibre.

Les précisions fournies par les éleveurs permettent de dégager trois pôles auxquels se rattachent pour eux la rusticité et la robustesse :

- (1) Le pôle “Santé” qui reprend à la fois la longévité, les interventions et les frais vétérinaires limités ;
- (2) Le pôle “Adaptation au relief et au climat” qui s’intéresse à la capacité des animaux à se déplacer dans des terrains difficiles et pentus, à supporter les extrêmes climatiques ;
- (3) Le pôle “Valorisation de fourrages grossiers” qui fait surtout référence à la capacité à produire du lait avec une ration peu complémenteée.

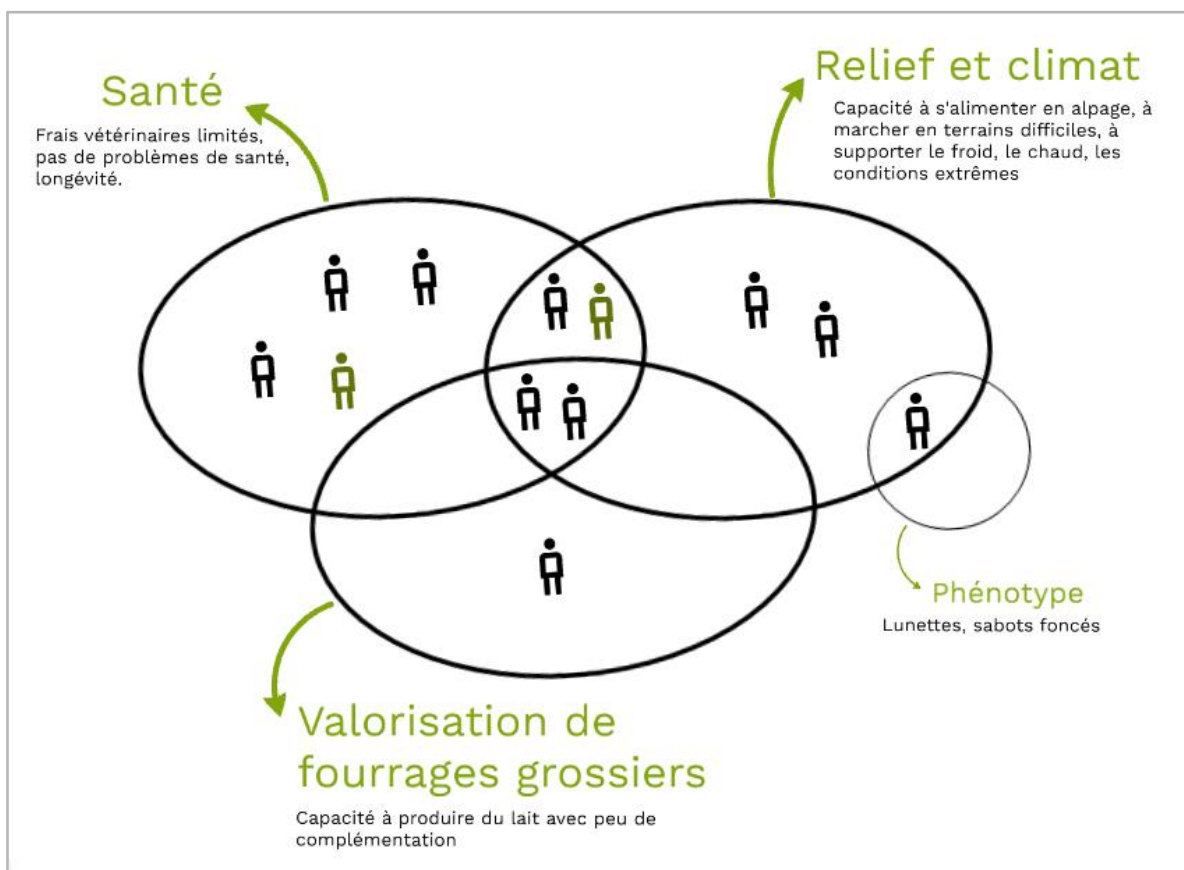


Figure 6. Définition du terme “Rusticité” par les éleveurs selon les 3 pôles identifiés. Les individus représentés en vert ont utilisé le terme “robustesse” et non “rusticité”.

La figure ci-avant illustre la répartition des éleveurs selon ces trois pôles sur base de leur discours. A noter que l'un des éleveurs aborde la rusticité comme le fait d'avoir des lunettes et des sabots foncés (en particulier pour la race Abondance). Pour lui, il s'agit d'un élément important d'adaptation au contexte de montagne.

“Je pense qu'il faut surtout essayer de garder ces critères de rusticité [...] Oui, les lunettes... Tu le vois, les vaches qui n'ont pas de lunettes, quand on les sort au printemps, elles pleurent des yeux vachement plus que les autres, elles ont le tour de l'œil tout rouge les premiers jours... Elles souffrent du soleil quoi !”

L'un des éleveurs met également la rusticité en lien avec un profil “pas trop laitier” tandis que deux autres précisent que la rusticité ne s'oppose pas à la production de lait. Ces deux approches, si elles peuvent sembler contradictoires, sont toutes deux liées à la capacité de la vache à produire un lait de qualité dans des conditions plus difficiles, donc de manière peu intensive et avec peu de recours aux concentrés. Encore une fois, c'est l'équilibre qui prime...

d) La qualité du lait : encore un concept global...

La notion de “qualité du lait” peut paraître explicite mais sa définition dans les entretiens varie également, selon deux pôles :

- (1) La qualité sanitaire (absence de cellules, de germes, de contaminants)
- (2) La composition, et en particulier les taux butyreux et protéique (TB et TP)

Dans le cas des Savoie, la qualité du lait est directement liée à la transformation fromagère et donc à la “fromageabilité” du lait (voir encadré 5). Les éleveurs abordent essentiellement les taux, question très actuelle au sein des filières savoyardes où une tendance générale à l'érosion est constatée, en particulier sur le TB. Cette érosion engendre des problèmes de fabrication en fromagerie à cause d'un déséquilibre dans le rapport de taux (TB/TP) et a poussé les filières à entamer un travail de fond sur le sujet.

L'origine de cette évolution est liée à une perte génétique au niveau des races, particulièrement marquée sur le TB en race Abondance. Cette situation est liée à une pénalisation historique de la matière grasse à partir de 1987 (Mermety and Pierret, 2021) et à une grille de paiement du lait à la qualité qui favorise le TP au détriment du TB, ce qui n'incite globalement pas les éleveurs à apporter beaucoup d'attention à ce critère.

Le travail réalisé sur le sujet a abouti à une révision de la grille de paiement du lait à la qualité pour tenter de rétablir l'équilibre⁸.

Cette préoccupation des filières semble avoir bien percolé chez les éleveurs rencontrés, avec 16 éleveurs sur 20 qui abordent la problématique des taux. Cependant, les niveaux d'appropriation sont variables et peuvent être synthétisés par les approches suivantes :

- Les taux sont un des critères de la vache idéale décrite (4 éleveurs sur 20), ce qui montre une réelle prise en compte du sujet.

⁸ Les informations sur le projet ont été communiquées oralement par Thierry Gastou, coordinateur de l'Interprofession Laitière des Savoie (ILS) et animateur du groupe de travail sur les taux.

- Les taux font partie des principaux objectifs d'élevage (6 éleveurs sur 20), par le critère "taux" ou le critère "INEL" (index de synthèse qui reprend à la fois la production de lait et les taux). Il s'agit là d'une appropriation opérationnelle.
- Les taux ne sont pas une priorité. Sur certaines vaches particulièrement problématiques, l'éleveur peut cependant y être sensible (7 éleveurs sur 20)

De plus, 9 éleveurs sur 20 abordent la dégradation des taux, particulièrement dans la race Abondance.

Encadré 5 : Fromageabilité, taux et rapports de taux : quelques chiffres...

Fromageabilité

La fromageabilité est une notion complexe. Il s'agit, pour le lait, de sa capacité à être transformé en fromage. Cela dépend de nombreux facteurs. Les éléments principaux sont le comportement à la coagulation, le temps de raffermissement, la fermeté du caillé et l'influence sur la texture du fromage (Lanet, 2005). Pour ces différentes étapes, les caséines (protéines précipitables, au contraire des protéines hydrosolubles) jouent un rôle-clé : le rendement fromager dépend directement de la qualité de leur coagulation. D'autres éléments entrent en compte dans le processus, dont le rapport TB/TP (taux butyreux/taux protéique) qui se situe idéalement entre 1,15 et 1,20 (Andrieu, 2021).

La fromageabilité d'un lait n'est pas facilement estimable sur base des caractéristiques du lait. Actuellement, seuls les taux sont mesurés en routine (contrôle laitier) mais des recherches sont menées pour approfondir le sujet. Le projet FROM'MIR notamment, en race Montbéliarde, vise à définir de nouveaux indicateurs pour mieux maîtriser les caractéristiques fromagères du lait et leur héritabilité génétique pour pouvoir à terme sélectionner ces critères (Laithier et al., 2020).

Taux et rapport de taux par race : évolution sur 10 ans (Mermety and Pierret, 2021)

	TP (2010)	TB (2010)	Rapport (2010)	TP (2020)	TB (2020)	Rapport (2020)
Abondance	33	36,9	1,12	33,2	36,3	1,09
Tarentaise	32,1	35,6	1,11	32,6	36,9	1,13
Montbéliarde	32,6	38,9	1,19	33,4	39,1	1,17

Les données du contrôle de performance montrent que les races locales n'ont pas un profil idéal pour la fabrication de fromage (rapport TB/TP). Dans le cas de l'Abondance, ce rapport s'est même dégradé au cours des 10 dernières années.

Index laitier et poids accordés aux taux (Mermety and Pierret, 2021)

L'évolution observée sur les taux est le reflet de la sélection génétique. Si l'on compare les indexes de sélection des trois races pour la partie lait (équivalent INEL = Index Economique Laitier), les formules sont les suivantes :

Abondance	SYNT =	1.055	[MP + 0.1 MG + 3 TP + 0.5 TB]
Tarentaise	INEL =	0.98	[MP + 0.2 MG + 1 TP + 0.5 TB]
Montbéliarde	Syntlait =	1.079	[MP + 0.1 MG + 1 TP + 0.5 TB]

Ces formules reflètent le poids relatif accordé à la matière grasse (MG et TB) et à la matière protéique (MP et TP) : la race Abondance est celle qui valorise le plus les protéines, tandis que la race Tarentaise pénalise le moins la matière grasse. Cela se reflète bien dans l'évolution des résultats de contrôle laitier du tableau ci-dessus.

A noter que, si tous les éleveurs ont une idée assez précise de la hiérarchisation des races en termes de taux dans le lait, cette hiérarchisation est curieusement variable d'un éleveur à l'autre. En première approche, cela peut être facilement objectivé par la comparaison des moyennes des différentes races (voir encadré 5).

Cependant, il s'agit ici de moyennes. S'arrêter à cette comparaison serait doublement biaisé car :

- (1) On sait que les taux sont liés à la fois à la génétique et à l'alimentation de l'animal. La moyenne d'une race cache donc la diversité des systèmes et l'expression différente du potentiel génétique qui peut en résulter à l'intérieur d'une même race.
- (2) La comparaison entre races s'appuie sur le contrôle de performance. Or, les Tarentaises sont majoritairement présentes et contrôlées en zone Beaufort et donc soumises à un cahier des charges très strict sur l'alimentation, tandis que l'Abondance est principalement contrôlée en Haute-Savoie où les cahiers de charges (AOP Reblochon et Abondance principalement) sont plus souples. On compare donc deux races dans des systèmes différents et il est impossible à première vue de dissocier l'effet race de l'effet de l'environnement sur l'expression des taux mesurés. Une comparaison en situation identique serait donc nécessaire pour avoir une référence objective, et idéalement répétée dans une diversité de systèmes.

Cette analyse permet de mieux comprendre les divergences dans l'évaluation des races et de souligner l'absence d'indépendance des critères. Encore une fois, tout est question d'équilibre.

e) Entre vache et troupeau : prisme de lecture

La distinction entre une approche "à la vache" et une approche "troupeau" a été abordée pour la première fois en comité de pilotage par un représentant des filières. La réflexion était la suivante : les filières pourront difficilement s'exprimer sur des attentes sur les vaches mais pourraient plutôt se positionner sur des attentes liées aux troupeaux. Cette question nécessitait d'être creusée davantage. Nous avons donc cherché à mieux comprendre cette dualité, au travers des interviews des éleveurs principalement.

Notre interprétation est la suivante : si dans les deux cas, on s'intéresse fondamentalement à l'animal, le prisme de lecture est très différent. Dans le premier cas, on s'intéresse à l'individu et donc à ses caractéristiques, à son potentiel (exprimé ou non). La grille de lecture se rapproche donc du domaine de la génétique. Par contre, quand on parle d'un troupeau, cela renvoie automatiquement à un contexte, à un système et à un éleveur. Des facteurs psychologiques, historiques et sociaux entrent en jeu, ainsi que des facteurs environnementaux qui vont conditionner les choix techniques et donc l'expression des caractéristiques. Ainsi, le troupeau n'est pas simplement la somme des individus : il est la résultante de différentes forces, convergentes ou non.

Il serait erroné de considérer cette approche comme binaire : chacun selon son bagage se positionne sur le continuum existant entre les deux extrêmes, passant éventuellement de l'un à l'autre selon le sujet et l'interlocuteur. Ainsi, les éleveurs eux-mêmes n'ont pas tous la même manière de s'exprimer sur leurs animaux. Cependant, force est de constater qu'une approche "vache" va souvent de pair avec un intérêt pour la génétique et les techniques "modernes" (génotypage systématique, transfert embryonnaire), au contraire de l'approche "troupeau" qui est davantage associée à une lecture globale, territoriale. Sans polariser, on peut effectivement confirmer l'intuition de départ : les filières ont davantage une approche "troupeau" alors que les organismes de races utilisent préférentiellement l'approche "vache". Les filières collectent en effet le lait d'un troupeau pour le

transformer alors que la génétique travaille à l'amélioration du potentiel individuel. Conscientiser cette différence de discours peut être une clé intéressante pour favoriser la compréhension mutuelle entre les acteurs des races et des filières mais également pour faire évoluer la sélection génétique. Phocas et al. (2017) s'inscrivent dans cette réflexion et ouvre des perspectives intéressantes pour une meilleure prise en compte des interactions entre génétique et environnement dans l'évaluation génétique, et donc dans la sélection qui en découle.

3.1.3. Attentes de services et d'accompagnement

Au-delà des attentes sur les animaux, les éleveurs expriment également des attentes sur le suivi et l'accompagnement proposés par les organismes de race notamment. Deux sujets se détachent particulièrement : la difficulté à trouver du matériel génétique de qualité (génisses, semence, etc.) et l'accompagnement des éleveurs.

a) Matériel génétique

Au niveau du matériel génétique, les contraintes portent sur l'offre génétique en taureaux d'insémination et sur la disponibilité d'animaux de qualité.

Offre génétique d'insémination artificielle (IA). Cette problématique est essentiellement liée aux effectifs limités dans les deux races. D'une part, le nombre de taureaux à l'offre en IA est limité par rapport aux "grandes races" et d'autre part, les caractères sont moins fixés dans les lignées, induisant une plus grande variabilité dans la descendance. Au niveau des taureaux d'IA, certains éleveurs regrettent le manque de taureaux "complets", par opposition aux taureaux améliorateurs sur un ou des critères qui ont souvent des faiblesses sur d'autres points. Comme abordé dans la première partie des résultats, neuf éleveurs soulignent les problèmes de tempérament et de nervosité dans la race Abondance, liés à quelques taureaux qui ont impacté négativement la race sur ce critère. La même tendance est observée sur le taux butyreux (développé au point 3.1.2.d.). Certains aspects plus pratiques sont également mis en avant. Au niveau des catalogues par exemple, deux éleveurs regrettent un manque d'informations, notamment pour le choix des jeunes taureaux sur la seule base de leurs seuls segments forts. Cependant, ces critiques restent limitées et de nombreux éleveurs soulignent la qualité du travail effectué par les techniciens.

Disponibilité des génisses. Une problématique plus prégnante est la disponibilité et la qualité des souches disponibles en génisses et vaches adultes. Elle est particulièrement marquée en race Tarentaise. La variabilité est très importante dans la qualité des génisses et les réformes en première lactation sont nombreuses (principalement liées à une production insuffisante). Dès lors, peu de génisses sont mises sur le marché et il s'agit souvent du "second choix". Ce sentiment est accentué par la présence sur le territoire de la Montbéliarde, plus facile à trouver et moins chère d'après les éleveurs, avec une garantie de production de 25 L par jour. Au-delà de la difficulté technique, il s'agit à notre sens d'une problématique importante pour les races : cette indisponibilité limite l'installation de nouvelles personnes, l'augmentation des cheptels existants ou les transitions vers des races locales. En un mot, c'est la capacité des races à monter en puissance qui est ici remise en question. Pour tenter de répondre à cet enjeu, la race Tarentaise a déjà développé un système de "pépinière" qui permet la mise sur le marché d'animaux de bonne qualité génétique (génotypés à plus de 110 d'ISU) (CAP Tarentaise, 2021). Cependant, la réalité du terrain montre que les besoins sont encore loin d'être rencontrés.

b) Suivi et accompagnement

Au niveau de l'accompagnement par les organismes de races, trois éleveurs sur vingt souhaiteraient davantage de présence et de suivi de la part des techniciens. Dans l'ensemble toutefois, 12 éleveurs soulignent la qualité du travail et des équipes actuelles, dans les deux races.

Au niveau des non-adhérents aux OS, quatre éleveurs aimeraient davantage d'ouverture. Le fonctionnement en "club fermé" (principalement évoqué en race Abondance, mais également en race Tarentaise) est considéré par ces éleveurs comme un réel frein. Au niveau de la race Abondance, une part de ce ressenti semble liée à la gouvernance passée au sein de l'OS qui a généré des tensions et dont les séquelles restent palpables. La (re)construction d'une relation de confiance entre certains éleveurs et l'OS nécessite du temps et de la diplomatie.

D'autres questions sont soulevées par les éleveurs, telles que l'ouverture des concours et schémas de sélection aux vaches issues de monte naturelle à moins de 3 générations (seuil actuel d'intégration) ou encore l'accompagnement de troupeaux dont les performances ne sont pas suivies par le contrôle laitier (mais éventuellement par des structures alternatives telles que Lacteus). En comité de pilotage, CAP Tarentaise temporise toutefois cela en soulignant son offre "à la carte" pour les éleveurs qui le souhaitent. La communication sur ce type d'offre et la remise en question de son adéquation avec les besoins pourraient être deux pistes à ce niveau.

3.1.4. Attentes socio-culturelles et économiques

Moins tangibles et moins communément considérées comme des attentes vis-à-vis des races, les questions d'identité et de reconnaissance ressortent malgré tout des entretiens. Elles semblent même occuper une place importante dans l'approche globale du lien entre les éleveurs et leurs races.

a) Identité

La particularité des races Abondance et Tarentaise est leur lien fort au terroir et donc à des aspects non-techniques tels que l'héritage, la passion, l'identification, le lien social. Ainsi, le choix des races et leur maintien est souvent lié à l'identité et au sentiment d'appartenance, cultivé par la dynamique collective autour des systèmes d'élevage savoyards en général et des races en particulier.

Si les éleveurs ne l'expriment pas comme une attente en soi, leur attachement à cette dynamique (par les concours, les événements, les liens entre éleveurs) est réel. Il paraît évident que la perte de cette dynamique impacterait les races et leur utilisation, comme l'illustre cet éleveur de Tarentaises à propos de l'évolution potentielle des races sur l'exploitation :

"L'avenir ? On verra avec mon fils. [...] Pour le moment, il me suit. On ne débat pas là-dessus parce que ce qu'on a, ça nous va. Mais bon, on est quand même bien ancré à Cap Tarentaise. Donc la Tarine. Et je pense que ce week-end [concours national de la race Tarentaise, NDLR], ça lui a encore remis un petit coup de... Ça lui a remis du zèle, quoi. C'était vraiment un très très beau concours."

Les concours sont donc un élément important de la dynamique. Cependant, tous les éleveurs ne s'y retrouvent pas : une orientation de concours poussée à l'extrême engendrerait pour certains une forme de "rejet" des OS. Il importe dès lors de travailler cette composante de manière réfléchie et de trouver un juste équilibre.

b) Reconnaissance

Si l'identité de race est un besoin plutôt satisfait qu'il s'agit de cultiver, certains éleveurs ressentent par contre un réel manque de reconnaissance de la spécificité et de l'importance de leur manière de travailler. Il s'agit ici d'éleveurs qui perpétuent les modes d'élevage traditionnels qui font la renommée des Savoie : pâturage de montagne, petits troupeaux de race Abondance à cornes en étable entravée, exploitation familiale, etc. Ce type d'exploitation est très utilisé pour la communication et l'image des produits AOP et IGP des Savoie. Cependant, dans certaines filières, il n'est considéré que comme "un système parmi les autres", comme l'exprime cet éleveur basé en zone AOP Reblochon :

"On se fait chier à produire l'image, puis on descend un peu plus bas sur la vallée et pour notre même zone au même prix du lait, on trouve des mecs qui, sans trop de complexité, font [7] fois le volume qu'on fait nous. [...] Et ça, ça ne dérange pas la filière mais moi ça me dérange."

Or, la plus-value de ces systèmes est réelle, et certains éleveurs dans des systèmes moins traditionnels en soulignent l'importance :

"[...] cette image que les gens ont de la Haute-Savoie ou de la Savoie quoi, c'est les stations de ski, les alpages... Et nous on en profite, c'est indéniable."

Dans une région où la valorisation de la production repose en partie sur l'existence de systèmes traditionnels moins concurrentiels, quelle reconnaissance offre-t-on ou pourrait-on offrir afin de garantir leur pérennité ?

3.2. Partie 2 : Résultats "Responsables de filières"

Cette partie présente les résultats et réflexions suite aux entretiens avec les responsables des filières. Après avoir analysé les approches des différentes filières vis-à-vis des races locales, nous nous intéresserons à leurs attentes exprimées vis-à-vis des animaux puis des organismes de sélection. Nous terminerons par les perspectives et évolutions envisagées.

Encadré 6 : Les filières : description

Les différents fromages AOP et IGP (voir encadré 1) sont représentés par des Organismes de Défense et de Gestion (ODG). Ces organismes sont chargés de faire respecter le cahier des charges, assurer la promotion du produit, apporter un conseil technique aux producteurs et déterminer les orientations futures. Dans les Savoie, ils sont au nombre de cinq :

- Savoicime, qui regroupe les 3 fromages IGP (Emmental de Savoie, Raclette de Savoie et Tomme de Savoie)
- Le Syndicat de Défense du Beaufort (SDB)
- Le Syndicat Interprofessionnel du Fromage Abondance (SIFA)
- Le Syndicat Interprofessionnel du Reblochon (SIR)
- Le Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges (SITOB)

Dans les Savoie, une structure collective regroupe l'ensemble des ODG du territoire pour toutes les tâches mutualisables et la communication globale. Il s'agit de l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTAIP), membre du comité de pilotage de ce travail.

Note : Par simplicité pour le lecteur, nous utiliserons dans ce travail “les IGP” pour Savoicime, “l’AOP Beaufort” pour le SDB, “l’AOP Abondance” pour le SIFA, etc. Toutefois, il s’agit bien d’une référence à l’ODG associée.

3.2.1. La question des races : des approches variables

D’une filière à l’autre, l’attention portée aux races de vaches et en particulier aux races Abondance et Tarentaise est très variable. Personne n’y est indifférent, mais les perceptions varient. Sur base des discours, deux éléments se dégagent pour expliquer le lien entre races et filières fromagères :

- (1) Les races Abondance et Tarentaise jouent un rôle important dans l’image des Savoie en général, et de certains produits en particulier. Elles sont des éléments importants de la communication autour des fromages.
- (2) Les races Abondance et Tarentaise ont un intérêt particulier pour leur adaptation forte aux systèmes d’élevages des filières (montagne, alpage, transformation fromagère).

Le positionnement des différentes filières face à ces deux affirmations est illustré sur la figure ci-dessous, selon un gradient pour chaque axe.



Figure 7. Positionnement des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des fromages AOP et IGP des Savoie selon l'importance donnée à l'image et à l'adaptation dans le lien entre races locales et filières fromagères (sur base du discours du directeur).

Ce positionnement s'appuie sur les propos des directeurs au cours des entretiens. Il s'agit donc d'une première approche et l'intérêt réside davantage dans le positionnement relatif des filières que dans la position absolue. Cette approche confirme certaines tendances observées sur le terrain :

- Pour l'AOP Abondance, l'image associée à la race est très importante. L'identité du fromage y est directement liée et s'illustre dans le slogan "Une vallée, une vache, un fromage". Dans le discours, l'adaptation aux systèmes apparaît comme un élément secondaire, bien qu'important pour une partie des producteurs de la filière.
- Au contraire, l'AOP Beaufort s'est construite autour des systèmes d'alpage : ils sont à la base de son identité et le choix des races en a directement découlé, orienté vers des races de montagne adaptées au contexte. L'importance de l'image n'est qu'une conséquence de ce positionnement initial fort du cahier des charges.
- Du côté des IGP (Savoicime), les races sont davantage considérées comme un point du cahier des charges parmi d'autres. Il n'y a pas de distinction entre Abondance, Tarentaise et Montbéliarde, tant au niveau de la communication qu'au niveau des systèmes d'élevage. Dans les faits, la race Montbéliarde est dominante dans la zone.
- Le positionnement de l'AOP Tome des Bauges est particulier : les exigences du cahier des charges vis-à-vis des races sont assez fortes (minimum 55% de race Abondance et/ou Tarentaise par troupeau) mais les races sont peu présentes dans l'image et la communication autour du produit. Elles prennent davantage d'importance dans l'adaptation au système, sans pour autant le considérer comme un élément fondateur.

A noter, en particulier sur l'AOP Reblochon mais également sur l'AOP Abondance, que derrière le positionnement de la filière se cache une certaine dualité de systèmes. Ainsi, les systèmes plus traditionnels (typiquement : fermiers, alpagistes, en race Abondance) se situeraient plus haut sur les 2 axes, tandis que les systèmes plus "modernes" (typiquement : laitiers, en plaine ou sur les plateaux, en race Montbéliarde) se placeraient plus bas. Cependant, les politiques de filières se veulent rassembleuses et représentatives de la diversité existante.

Encadré 7 : "Races locales" : une clarification s'impose !

Au cours des entretiens, il a été demandé aux directeurs de définir le concept de "race locale" pour leur filière. La définition varie entre deux approches distinctes, mises en lumière par la directrice de l'AOP Beaufort :

- (1) "Local" fait référence à une origine géographique
- (2) "Local" est lié à un historique d'utilisation sur la zone

Ainsi, l'AOP Beaufort et l'AOP Abondance s'appuient clairement sur la première approche, considérant l'Abondance et la Tarentaise comme les races locales. L'AOP Reblochon et l'AOP Tome des Bauges ont une position plus mitigée, considérant les Abondance et Tarentaise comme "plus locales" que la MB qui, par son utilisation historique sur la zone, est "devenue locale". Du côté des IGP, le terme "races locales" n'est pas défini officiellement mais il est utilisé sur le terrain indistinctement pour les trois races (Abondance, Montbéliarde, Tarentaise), par opposition aux "autres races" qui représentent 5% des effectifs sur la zone, principalement en Prim'Holstein. A noter que les IGP constituent la seule filière qui ne dispose pas de chiffres sur les effectifs ou pourcentages de races Abondance et Tarentaise sur leur territoire.

L'objectif de cet encadré n'est pas de comparer ou d'apporter un jugement sur l'utilisation du terme, mais bien de préciser du vocabulaire couramment utilisé dans le but de mieux se comprendre. Dans ce travail, nous resterons sur la définition du code rural (voir point 1.4.1.), en considérant uniquement les races Abondance et Tarentaise comme locales.

Au niveau du rôle et de l'implication des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) dans le choix des races, les approches sont également contrastées. Pour certains responsables, il s'agit d'un choix personnel de l'éleveur et l'ODG n'a pas à influencer. Pour d'autres au contraire, l'ODG joue un rôle-clé dans la préservation des races locales sur le territoire. C'est le cas pour les AOP Beaufort et Abondance notamment, qui s'impliquent même au-delà du cahier des charges dans le soutien aux races (soutien financier à CAP Tarentaise pour l'AOP Beaufort, travail en commun avec l'OSRAR au moment de l'évolution du cahier des charges pour l'AOP Abondance).

Malgré ces différents positionnements, presque tous les responsables rencontrés manifestent une réelle ouverture à échanger sur ces questions, dans le cadre de l'entretien mais aussi au-delà. Par exemple, l'un des responsables, rencontré avant l'entretien, avait émis des doutes quant à sa capacité à répondre car il estimait avoir une faible maîtrise du sujet. Pourtant, l'entretien s'est révélé très riche car il avait préparé notre rencontre et discuté avec plusieurs professionnels de la filière. Ainsi, c'est déjà un pas vers l'objectif du projet : instaurer du dialogue et de l'échange autour de la question des races dans les filières pour favoriser la compréhension mutuelle.

3.2.2. Attentes vis-à-vis des vaches

L'un des membres du comité de pilotage avait souligné la difficulté des filières à se positionner sur des attentes orientées "vaches" (voir le point 3.1.2.e. sur la vache et le troupeau). Cela se confirme au travers des entretiens : les ODG peuvent se positionner sur des objectifs ou des orientations mais pas vraiment sur leur traduction opérationnelle, qui ne relève pas de leur compétence.

Ainsi, les filières s'expriment globalement sur les mêmes attentes : une vache facile à vivre, plutôt rustique, et pas forcément une "championne de lait". Cela renvoie à la notion d'équilibre travaillée sur base du discours éleveur (voir point 3.1.2.b.). Cependant, derrière cette perspective commune se cachent des disparités. Par exemple, l'AOP Reblochon et l'AOP Abondance soulignent qu'il y a en réalité deux types de besoins, correspondant à deux types de systèmes :

- (1) Un système d'alpage, plus traditionnel, qui nécessite un profil plus rustique ;
- (2) Un système en zone de plaine ou de plateau, qui s'oriente vers un profil plus laitier.

Or, ces filières ne souhaitent pas en favoriser l'un aux dépens de l'autre : il s'agit donc pour la race d'une orientation à choisir, ou de deux orientations à faire cohabiter. En pratique, les races locales sont davantage implantées dans le premier type de système alors que la Montbéliarde est perçue comme plus concurrentielle dans le second.

Un point particulier abordé avec les filières concerne les taux et les caséines du lait (voir encadré 5). Comme évoqué dans la partie "éleveurs" au point 3.1.2.d., les taux sont actuellement discutés sur le terrain : il y a une forte appropriation de la question par les responsables. La problématique de la dégradation du taux butyreux (TB) en race Abondance est particulièrement soulignée mais cela concerne globalement les deux races. Il s'agit d'une réelle attente des filières vis-à-vis des races et de la génétique, bien qu'il ne s'agisse pas du seul levier disponible et que le changement génétique n'est envisageable que sur une perspective à long terme. Si le sujet fait consensus, la hiérarchisation des

racés est encore une fois variable. Il s'agit sans doute, comme pour les éleveurs, d'un effet combiné du manque de connaissances objectives et de l'impact fort du système et de l'alimentation sur les taux dans le lait.

Au niveau des caséines, l'expression est beaucoup moins facile. Bien que les organismes de races attendent beaucoup sur ce point de la part des filières, seuls 3 responsables sur 10 ont abordé les caséines, avec des positions assez mitigées. Il paraît clair que les filières manquent de maîtrise sur les conséquences en termes de fromageabilité du lait et donc sur leurs potentiels besoins à ce niveau. Cela confirme notre sentiment personnel lors des présentations sur les gènes codants pour les caséines dans les instances des organismes de races : si l'on peut aujourd'hui identifier la présence ou l'absence des allèles codant pour telle ou telle caséine, il n'est pas si évident de savoir lesquels sélectionner, d'autant que certains variants de caséines avec des effets contraires sur la fromageabilité semblent liées sur les chromosomes et donc difficilement sélectionnables de manière indépendante. Et l'un des responsables d'ajouter que la kappa caséine, caséine d'intérêt pour les rendements fromagers (CAP Tarentaise, n.d.), deviendrait problématique en fromagerie au-delà d'une valeur seuil. Le nombre de paramètres faiblement maîtrisés sur la question rend donc la sélection complexe pour le moment.

Ainsi, si taux et caséines sont deux sujets intimement liés (les caséines sont une composante du taux protéique), il s'agit de deux registres différents. Alors que les taux posent actuellement des problèmes de fabrication et que leur sélection génétique est plutôt maîtrisée, le travail de sélection sur les caséines n'est qu'une perspective pour une hypothétique amélioration.

3.2.3. Attentes vis-à-vis des organismes de races

Au-delà des attentes sur les animaux, les filières expriment également des attentes vis-à-vis des organismes de races, et particulièrement sur les relations entre les deux types de structures (racés et filières). Le sentiment général est que les liens actuels sont plutôt distendus et que les échanges passent essentiellement par les éleveurs communs (éleveurs impliqués à la fois dans les organismes de races et dans les filières). Il y a une ouverture générale à davantage communiquer et à partager des objectifs communs. Certains responsables ont même proposé des pistes d'actions concrètes (événements communs, réflexion commune sur les concours, etc.) qui seront développées dans le dernier chapitre de ce travail.

A noter que deux responsables sur cinq font également remonter une demande de leurs éleveurs pour davantage d'accompagnement technique.

3.2.4. Perspectives et évolutions envisagées

Quand on les interroge sur l'évolution possible des races locales dans leur filière, 7 responsables sur 10 considèrent que la situation est stable et risque peu d'évoluer. Quatre d'entre eux ajoutent que le choix de la race est lié à la passion de l'éleveur et qu'il est donc peu probable de voir une évolution basée sur des critères économiques.

Cependant, cette dernière affirmation pose question, en particulier dans les filières IGP dont les deux responsables ont indépendamment avancé cet argument. Or, il s'agit de la seule filière qui ne dispose pas des chiffres d'évolution des races locales Abondance et Tarentaise sur la zone et deux des quatre éleveurs rencontrés pour la filière étaient dans une phase de transition vers davantage de Montbéliardes, au détriment de leur race locale. Ce choix était guidé par des critères économiques, la race locale n'étant pas jugée suffisamment rentable dans le contexte IGP. Le positionnement de la filière s'explique cependant : la plupart des éleveurs en zone IGP qui travaillent avec des races locales

sont en “multi DI” (Déclaration d’Identification). Cela signifie qu’ils se conforment également à un autre cahier des charges, principalement en AOP Abondance ou Reblochon. Au vu du prix du lait plus élevé dans les filières AOP (voir Annexe 9 pour les prix du lait par filière) et des contraintes sur les races AOP Abondance notamment, le risque de glissement est effectivement moins élevé que pour les éleveurs en “simple DI”, c’est-à-dire qui livrent leur lait uniquement en IGP pour un prix moins élevé.

Au niveau des cahiers de charges, il n’y a pas d’évolution envisagée pour le moment dans les différentes filières. Cependant, si l’IGP montre une volonté de maintenir la position actuelle, l’AOP Abondance envisage par contre un possible resserrement en faveur de la race Abondance. Cependant, les débats sur les races ont été vifs pour toutes les filières lors de la création et de la révision des cahiers des charges. En effet, le choix de la race touche à des éléments très passionnels pour les éleveurs, contrairement à l’alimentation par exemple. La plupart des filières préfèrent donc repousser autant que possible la remise en question, d’autant que les effectifs de races par filière semblent globalement stables.

Chapitre 4. Perspectives ouvertes par le travail pour les acteurs de terrain

Ce dernier chapitre se veut être la partie de référence pour les professionnels et acteurs de terrain. L'objectif est de présenter les réflexions et pistes concrètes qui découlent de ce travail afin qu'elles puissent être valorisées par les organismes de races et par les filières, dans une perspective de renforcement de la communication et les liens existants.

4.1. Les races locales dans les Savoie

Sur le territoire des Savoie, l'enjeu est davantage de maintenir les races Abondance et Tarentaise dans leur situation actuelle que de les développer. Ce travail confirme cet enjeu, tant pour les races que pour les filières puisque les deux sont interdépendantes. Sans la protection des cahiers des charges AOP-IGP des Savoie, les races Abondance et Tarentaise seraient aujourd'hui beaucoup moins présentes. Sans les races, c'est une part importante de l'identité des filières fromagères savoyardes qui est remise en question. Ceci est particulièrement vrai pour les filières qui ont un lien fort avec les races, mais les fromages savoyards dans leur ensemble bénéficient de cette image forte.

“Il n’y a pas de race forte sans fromage fort, et inversement !”, souligne l'un des responsables de filières rencontrés.

Cependant, le projet a mis en lumière certaines tensions ou questionnements.

Les tensions entre potentiel génétique et limites du cahier des charges. Avec l'évolution de la génétique, certains points des cahiers des charges commencent à poser problème. C'est le cas de la limite sur la production annuelle moyenne par vache en AOP Beaufort et en AOP Tome des Bauges, avec des problématiques un peu différentes. En Beaufort, la limite actuelle de 5000 kg de lait par an et par vache était en cohérence avec les contraintes sur le système d'élevage et l'alimentation des vaches mais l'augmentation du potentiel laitier - en particulier en race Abondance - met certains éleveurs en porte-à-faux. En effet, en respectant tous les autres points du cahier des charges, ils dépassent la limite autorisée et font face à des pénalités. La possibilité de passer la limite à 6000 kg est évoquée mais les conséquences sont à prendre en compte. Cela risque-t-il de favoriser la race Abondance, plus laitière (en moyenne 5742 kg de lait par vache en 2021⁹), au détriment de la race Tarentaise (en moyenne 4481 kg), et donc de perturber l'équilibre actuel à 50-50 ? Du côté de la Tome des Bauges, les débats sont plus vifs. L'autorisation d'utilisation de la race Montbéliarde à hauteur de 45% par troupeau induit pour certains un non-respect de la limitation actuelle à 6000 kg de lait par an et par vache, et l'utilisation de moyens détournés pour "rester dans les clous". Certains éleveurs décident même d'abandonner l'AOP au profit de l'IGP pour lever cette contrainte, quitte à avoir un prix du lait moins élevé (voir Annexe 9 pour les prix du lait par zone).

L'existence, dans la race Abondance, d'une entreprise de sélection parallèle à Auriva. Depuis quelques années, certains éleveurs s'orientent vers un schéma de sélection "alternatif" (ESP - Éleveurs Sélectionneurs Passionnés) avec une polarisation entre les éleveurs "pour" et "contre" cette nouvelle structure. Cette polarisation est renforcée par l'utilisation de méthodes de sélection différentes (pas d'utilisation de la génomique chez ESP). Il s'agit d'un débat assez passionné qui semble s'enraciner

⁹ Données du contrôle de performances toutes zones confondues, fournies par les organismes de races (OSRAR et CAP Tarentaise).

dans des difficultés relationnelles et de gouvernance au sein de l'OSRAR, surtout par le passé. Malgré l'importance limitée d'ESP sur le terrain (en nombre de doses d'insémination vendues), il s'agit d'un sujet souvent discuté, probablement parce qu'il touche à l'identité et au fonctionnement des organismes de races. Il ne s'agit pas ici d'interroger la pertinence du développement d'ESP et des méthodes utilisées mais bien de réfléchir aux enseignements à tirer de cette situation. Quels sont les éléments qui mènent à une division des éleveurs ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur notre fonctionnement ? Quelles seraient les pistes pour fédérer plutôt que diviser ? Y a-t-il des voies de dialogue possibles entre les structures, et ce malgré les différences philosophiques ?

La question de la consanguinité et de la variabilité dans les races. Comment garder à long terme une diversité intéressante tout en sélectionnant efficacement dans une direction ? Quel peut être l'impact à long terme du développement du transfert embryonnaire qui concentre encore davantage les lignées sur quelques animaux intéressants, tant du côté maternel que paternel ? En sachant que le transfert embryonnaire est un outil puissant d'évolution génétique et qu'il peut aider à répondre à la demande d'animaux de qualité... Où se trouve l'équilibre et comment travailler cette variabilité, dans les races mais aussi dans les troupeaux ? Ces questions sont déjà au cœur du travail des organismes de races mais restent fondamentales : il importe de s'interroger constamment, à la lumière des avancées scientifiques dans le domaine.

Le changement climatique : entre opportunité et menace. Les perturbations de ces dernières années amènent leur lot de questions sur l'autonomie fourragère, l'accès à l'eau, la chaleur, les événements climatiques extrêmes, etc. S'agit-il d'une opportunité pour les races locales, potentiellement plus à même d'y faire face, ou d'un danger global pour les filières savoyardes par la mise en péril de l'activité d'élevage et du respect des cahiers des charges ? Au-delà des races, quelles sont les pratiques ou systèmes d'élevages plus aptes à traverser ces périodes difficiles ? Comment mobiliser, valoriser et/ou développer ces aptitudes pour l'Abondance et la Tarentaise ?

L'intensification, en tension potentielle avec les valeurs AOP-IGP. L'intensification et la recherche de productivité peuvent également être une menace pour les races locales. Dans un contexte où les filières manquent de lait et où le discours ambiant pousse à l'augmentation de la production, la disponibilité de races à plus haut potentiel laitier telles que la Montbéliarde pourrait remettre en question le choix des races et l'équilibre actuel. Au-delà des races, c'est l'ensemble des valeurs AOP qui peuvent être interrogées par une intensification des systèmes d'élevage (pâturage, lien au terroir, etc.).

La fromageabilité en races Abondance et Tarentaise : mythe ou réalité ? Dans la communication des filières, les races locales sont souvent valorisées pour leur aptitude fromagère intéressante. Cependant, ce travail montre que les choses ne sont pas si simples et la comparaison des moyennes de taux par race n'est pas vraiment en faveur de l'Abondance et de la Tarentaise (voir encadré 5). Quelle est la variabilité dans les différents systèmes ? Qu'en est-il des caséines ? Quelle adéquation des caractéristiques du lait produit avec les besoins des filières fromagères et comment les faire converger si nécessaire ? Ce travail apporte des pistes, notamment aux points 3.1.2.d. Sur base de nos résultats, l'approfondissement avec des fromagers s'avèrerait très utile.

4.2. Lien entre organismes de races et filières

Le lien entre organismes de races et filières varie d'une filière à l'autre. Dans l'ensemble, les acteurs s'accordent à dire que tous gagneraient à davantage d'échanges.

Cependant, si la volonté d'échanger est commune, il importe de bien réfléchir aux moyens. En effet, l'échange peut être contre-productif s'il renforce le sentiment d'incompréhension mutuelle. Par exemple, des sujets trop techniques ou génétiques risquent de lasser les filières. L'idée d'instaurer un langage commun dans le cadre du projet "Races et Filières" s'enracine dans ce constat. Cependant, une liste de vocabulaire ne va pas tout résoudre. Il s'agit de bien choisir les sujets communs et la manière d'échanger, dans une recherche de complémentarité.

L'importance de la compréhension mutuelle s'illustre notamment sur les différences d'approches de certaines notions. On peut citer les grilles de lecture "vache" ou "troupeau" (point 3.1.2.e.) ou la définition de la race locale (voir encadré 7). Clarifier ces différences d'utilisation est un premier pas indispensable.

Sur cette base de dialogue, de nombreux sujets pourraient être travaillés en commun. Voici quelques pistes qui ressortent de notre analyse.

La disponibilité du matériel génétique (point 3.1.3.). Face aux difficultés des éleveurs à trouver des génisses de qualité, quelles sont les pistes ? Quelle peut être la place des filières dans cette réflexion et dans la mise en place de solutions ?

L'identité raciale et les concours (point 3.1.4.). Dans un contexte où les concours sont un moyen de diffusion d'une identité, quelle est l'image véhiculée actuellement ? Cela correspond-il à l'identité des races et à leur lien aux filières fromagères ? Quelle pourrait-être la place accordée à d'autres critères pour mieux valoriser cet aspect fromager ?

La fromageabilité et les caséines (point 3.1.2.d. et point 3.2.2.). Ce travail met en lumière la complexité du sujet et les incompréhensions mutuelles possibles entre filières et races. Un groupe de travail commun serait-il pertinent pour mieux maîtriser et mieux échanger sur le sujet ? Attention toutefois à la complexité de l'approche génétique notamment qui peut rebuter les filières.

La reconnaissance des systèmes traditionnels (point 3.1.4.). Dans un contexte très marqué par les systèmes traditionnels (alpage, production fermière, races locales, etc.), quelle serait la plus-value à mettre en place une reconnaissance des éleveurs qui perpétuent les traditions ? Quel type de reconnaissance envisager ?

Des attentes d'accompagnement des éleveurs (point 3.1.3.). Comment travailler et renforcer la relation entre éleveurs, filières et organismes de races ?

Les attentes sociétales. Ce dernier point n'a pas été abordé de manière très directe dans les entretiens. Pourtant, les questions environnementales, de bien-être animal mais aussi de bien-être de l'éleveur sont de plus en plus prégnantes. Quels sont les atouts de nos filières et de nos races ? Quelles sont les pistes éventuelles de travail ?

Au-delà de ces questions, certaines pistes concrètes d'actions en commun ont été proposées par les responsables des filières, et notamment :

- Renforcer la connaissance mutuelle, par exemple avec une rencontre annuelle avec les organismes de races dans chaque filière ;

- Travailler sur des projets communs, même évènementiels, pour créer du lien ;
- Créer un groupe de travail sur les critères de concours raciaux pour favoriser la composante fromagère ;
- Recréer du lien entre l'AOP Beaufort et la race Abondance, entre l'AOP Tome des Bauges et les deux races ;
- Relancer le travail en commun entre l'AOP Abondance et la race Abondance (nouveau projet en cours).

Il est toutefois important de noter que chaque filière a ses spécificités et que la construction de relations fortes passe par une adaptation des objectifs et des moyens à chaque filière.

4.3. La révision des Index de Synthèse Uniques (ISU)

Au-delà de la mise en dialogue, l'une des perspectives techniques du projet est la révision des schémas de sélection des races à la lumière des attentes des filières (Action 4, voir Annexe 5). Ce travail a permis de dégager quelques pistes de réflexion à ce sujet, détaillées ci-après.

4.3.1. Un changement de prisme de lecture

Les informations techniques sur les attentes des éleveurs (production de lait, mamelle, aplombs, etc.) confirment les avis d'éleveurs rapportés par les techniciens de races. Par contre, notre analyse met en lumière les limites de cette approche plus segmentée et le risque d'occulter la vue d'ensemble et la recherche d'équilibre global (voir point 3.1.2.b.). Ainsi, la révision des schémas de sélection passerait avantagusement par un questionnement en deux temps :

- (1) **Une redéfinition de l'identité** : que recherche-t-on ? Quelles sont les orientations stratégiques pour nos races ? Quels sont les objectifs poursuivis ?
- (2) **Une traduction opérationnelle** : comment traduire cela en éléments mesurables ? En indexes ? Comment sélectionner ces caractéristiques ?

Cette double approche permettrait de redéfinir et/ou réaffirmer une identité de race et de garder un cadre de référence. Elle est d'ailleurs intéressante pour l'ensemble des activités qui touchent à l'identité et à l'image des races : concours, schéma, ISU, etc. Les notions telles que la rusticité pourraient ainsi être mieux exploitées. En effet, une réflexion basée directement sur les critères actuels laisserait moins d'ouverture et donc moins de place à une vision réellement novatrice. Cette réflexion pourrait peut-être mener à terme à l'ajout d'un nouveau segment, par exemple "rusticité", dans l'offre génétique. Brochard et al. (2016) et Phocas et al. (2017) proposent des pistes intéressantes sur l'amélioration génétique sous le prisme de l'agroécologie : nous invitons le lecteur intéressé à s'y référer pour approfondir le sujet.

A noter : au niveau de la sélection actuelle, quelques points d'attention ressortent de l'analyse comme des problématiques à travailler. Il s'agit du tempérament et du taux butyreux (TB) en race Abondance et de la persistance en race Tarentaise.

4.3.2. Pour aller plus loin : confirmer les tendances par une approche quantitative ?

La réalisation d'une enquête quantitative pourrait servir à confirmer certaines tendances observées grâce à ce travail. Cette méthode peut être intéressante mais elle doit être particulièrement bien

construite, au risque de retomber dans une segmentation par critère. En effet, l'intérêt du travail qualitatif réalisé est de rendre compte de l'expression fine des éleveurs, au-delà des critères communément utilisés. Ce complément est-il dès lors réellement pertinent, du moins à ce stade de la réflexion ? Peut-être cela aurait-il davantage d'intérêt dans un second temps, pour la traduction opérationnelle des objectifs après le travail de redéfinition de l'identité et des orientations.

4.4. Suite du projet

Comme expliqué au point 1.2.2., ce travail est l'une des deux étapes d'investigation (Action 2) d'un projet global. L'Action 1, menée en parallèle (voir Annexe 5 pour les étapes et le calendrier opérationnel), apporte des éléments concrets sur l'historique et l'évolution des races. Au moment de finaliser ce travail, la mise en lien entre l'Action 1 et l'Action 2 est en cours. L'objectif est d'apporter des éléments concrets et objectifs pour confirmer, infirmer ou expliquer les tendances mises en lumière par la rencontre des acteurs de terrain.

Par exemple, face à la difficulté de hiérarchisation des races sur la question des taux, quelles sont les données disponibles ? Quelle a été l'évolution des races et qu'en est-il aujourd'hui ? Ou encore pour la rusticité qui touche à la fois à l'efficacité alimentaire, à la santé et à l'adaptation à la montagne, quels sont les critères actuellement sélectionnés qui y sont rattachés ? Quelle est leur importance ? Y a-t-il d'autres critères envisageables ?

Les résultats de cette confrontation serviront de base de réflexion pour la mise en débat prévue fin septembre. Une assemblée rassemblera les responsables des filières, des éleveurs impliqués dans les organismes de races, des techniciens et l'ensemble du comité de pilotage. L'objectif est de présenter les résultats croisés de l'Action 1 et de l'Action 2 puis de mettre en débat, sous forme de tables rondes en sous-groupe, les éléments jugés les plus pertinents par le comité de pilotage. On peut citer la rusticité, la qualité du lait et son lien avec la transformation fromagère, la construction de l'identité de race ainsi que les attentes sociétales. Les modalités exactes et le contenu sont en cours de formalisation.

Pour davantage d'informations et pour une présentation de cette lecture croisée, nous invitons le lecteur à se référer au travail de fin d'étude de Cassandra Goulier (AgroSup Dijon), à paraître en septembre 2022.

Encadré 8 : Contribution personnelle de l'étudiante dans la réalisation du projet

Comme expliqué au point 1.2.2., le présent TFE s'insère dans un projet global. Un comité de pilotage en a défini les objectifs et l'articulation des différentes actions (voir Annexe 5). Deux étudiantes ont été missionnées pour les actions 1 et 2 (étapes prospectives du projet).

Pour l'Action 2, objet du présent TFE, la commande portait sur l'identification des attentes des opérateurs des filières. Le choix de la méthode et la mise en œuvre étaient laissés à l'initiative de l'étudiante.

Dans ce cadre, l'étudiante :

- a travaillé à une réelle **appropriation du sujet** par l'accompagnement de techniciens sur le terrain, la documentation, la rencontre et l'échange avec des personnes de référence sur le territoire des Savoie et en dehors, y compris dans d'autres filières et races, la participation à des réunions et événements en lien avec la thématique (Salon de l'Agriculture à Paris, concours de races, commissions diverses dans les filières et les organismes de races, etc.) ;
- a été **force de proposition pour la méthodologie** (observation participante, théorisation ancrée, entretiens semi-directifs, analyse thématique, échantillonnage), sur base de lectures et de rencontres. Toutes ces propositions ont été soumises au comité de pilotage pour discussion et validation. Certains points de méthodologie ont ainsi été affinés collectivement (nombre d'interviews, caractéristiques de l'échantillon, etc.) mais tous les éléments structurants ont été amenés par l'étudiante ;
- a **mis en application** la méthodologie (préparation et révision des guides d'entretien, collecte de données sur les éleveurs, échantillonnage, prise de contact, réalisation des entretiens avec les éleveurs et les responsables de filières, retranscription et analyse) ;
- a **synthétisé, structuré et présenté les résultats** au comité de pilotage à l'issue du stage (comité de pilotage du 12 juillet 2022)¹⁰ ;
- participe actuellement à la **mise en lien des résultats des Actions 1 et 2** (réunions de travail entre le 12 juillet et le 31 août) ;
- élabore actuellement une **newsletter** pour informer les personnes interviewées des suites du projet ainsi qu'un **document de synthèse** à diffuser en interne aux membres du comité de pilotage, basé sur le chapitre 4 du présent document.

Le soutien de Thierry Gastou (ILS, encadrant principal du stage), de Christophe Berthelot (Ceraq, co-encadrant du stage) et de Madeline Koczura (ISARA Lyon, co-promotrice du TFE) ont toutefois été déterminants dans l'évolution et la réalisation de ce travail grâce aux nombreux échanges tout au long du projet.

¹⁰ La plaquette de présentation des résultats réalisée par l'étudiante est disponible au lien suivant : <https://prezi.com/view/Ww0ratH7OgQdlivZUAdh/>

Conclusion

Au terme de notre travail de recherche participative et d'interview avec les acteurs des filières fromagères des Savoie, des pistes s'ouvrent pour concilier évolution des races et besoins des opérateurs.

Si la production de lait et la qualité des mamelles restent des priorités pour une bonne partie des acteurs, ces critères semblent de plus en plus intégrés dans une réflexion globale et la recherche d'un équilibre multifactoriel. Cela transparaît notamment par l'importance donnée à la rusticité, notion qui touche à la fois à la santé, à l'adaptation au contexte environnemental et à la valorisation de l'alimentation disponible. La qualité fromagère du lait est également un sujet prégnant, notamment au niveau des taux protéiques et butyreux qui montrent une tendance à la dégradation.

Les besoins ne s'arrêtent cependant pas aux seuls critères de sélection. Ils touchent aussi à la disponibilité du matériel génétique, au suivi et à l'accompagnement technique des éleveurs, à l'importance de l'identité dans la dynamique collective et à la reconnaissance des systèmes d'élevage traditionnels (alpage, étables entravées, etc.).

Notre étude montre également que l'importance donnée aux races locales est variable d'une filière fromagère à l'autre. Elle s'appuie à la fois sur l'image qui y est associé et l'adaptation aux systèmes d'élevage, à des degrés divers. Certains éléments de tension ont été soulevés, notamment entre l'évolution génétique des races et les contraintes de certains cahiers des charges ou entre l'intensification des systèmes et les valeurs fondamentales des AOP-IGP.

Les résultats laissent ainsi transparaître que les Savoie ne sont pas réellement épargnées par l'intensification agricole et par une certaine tendance au productivisme. Cependant, ils montrent également que ce territoire possède de réels atouts et que ses acteurs en sont globalement conscients : ce qui fait leur force, c'est la distance prise par rapport au modèle dominant. Ainsi, l'avenir de l'élevage laitier sur le territoire semble lié à la conservation de cette spécificité et à la réaffirmation commune de l'identité territoriale, en intégrant les mutations liées au changement climatique et à l'évolution des attentes sociétales.

Les réflexions présentées ici ne sont cependant qu'une étape dans ce processus d'évolution. Elles apportent un matériau brut nécessaire à la co-construction entre organismes de races et filières fromagères. Nous avons alimenté la réflexion : il s'agit maintenant de valoriser le fruit de ce travail par la mise en débat, la priorisation et la mise en place d'actions concrètes. C'est l'objectif visé par le projet "Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie" dans les mois et années à venir. Au-delà, ce travail pourrait également accompagner une réflexion similaire dans d'autres races et filières, en dehors des Savoie et/ou des systèmes fromagers étudiés.

Bibliographie

- AFTAIP, 2022. Fromages de Savoie - L'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes. *Les Fromages de Savoie*. <https://www.fromagesdesavoie.fr/>, (04/08/2022).
- Andrieu A., 2021. Quelques clés pour faire du bon et beau fromage. *L'espace Alpin* (396), 14.
- Bailey K., 2008. *Methods of Social Research, 4th Edition*, Simon and Schuster, 616.
- Biscarini F., Nicolazzi E.L., Stella A., Boettcher P.J. & Gandini G., 2015. Challenges and opportunities in genetic improvement of local livestock breeds. *Front Genet* **6**, 33, DOI:[10.3389/fgene.2015.00033](https://doi.org/10.3389/fgene.2015.00033).
- Boisvert V. & Caron A., 2010. La conservation de la biodiversité : un nouvel argument de différenciation des produits et de leur territoire d'origine. *Géographie, économie, société* **12**(3), 307–328.
- Breton S., 2016. *Impacts économiques et territoriaux des fromages AOP et IGP de Savoie*.
- Brochard M., Delaby L., Dumont B., Ezanno P., Foucras G., Frappat B., García E.G., Hazard D., Moreno C. & Phocas F., 2016. Outils et leviers pour favoriser le développement d'une génétique adaptée aux enjeux de l'agro-écologie pour les élevages de ruminants. Institut de l'Élevage, 138–140.
- CAP Tarentaise, 2021. Brochure d'information - Offre de services CAP Tarentaise 2021-2022.
- CAP Tarentaise, n.d. La race Tarentaise - Le site de la race Tarentaise : son histoire, ses caractéristiques, les services proposés autour de la race. *Race Tarentaise*. <https://www.race-tarentaise.com/la-race-tarentaise.html>, (04/08/2022).
- Casabianca F. & Vallerand F., 1994. Gérer les races locales d'animaux domestiques: une dialectique entre ressources génétiques et développement régional. *Genetics Selection Evolution* **26**(1), 343–357, DOI:[10.1186/1297-9686-26-S1-S343](https://doi.org/10.1186/1297-9686-26-S1-S343).
- Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, 2020. Agriculture en Savoie Mont-Blanc. *AURA Chambres d'Agriculture*. <https://aura.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/agriculture-en-savoie-mont-blanc/>, (12/08/2022).
- Chatellier V., 2019. Trajectoires du secteur laitier européen et français après la fin des quotas laitiers : bilan, perspectives et défis. In: *Séminaire de Recherche de La Faculté d'Agriculture de l'Université Laval*. Laval, Canada: Université Laval. CAN., 60 p.
- Chevalier F. & Meyer V., 2018. Chapitre 6. Les entretiens. In: *Les Méthodes de Recherche Du DBA*. EMS Editions, 108–125.
- Chevrotin AOP, 2019. Chevrotin, Fromage de chèvre AOP - Savoie, Haute-Savoie. *Chevrotin AOP*. <https://www.chevrotin-aop.fr/>, (13/08/2022).
- Claustrioux J.J. & Brostaux Y., 2019. *STAT2004-1 Statistique appliquée. Théorie - Première partie*, ULg - GxABT - SIMa, 194.
- Coux N., Gaillard C., Lauvie A., Mugnier S. & Verrier É., 2016. Des races localement adaptées et adoptées, une condition de la durabilité des activités d'élevage. *Cah. Agric.* **25**(6), 650009, DOI:[10.1051/cagri/2016052](https://doi.org/10.1051/cagri/2016052).
- Couzy C., Markey L., Lauvie A., Audiot A., Thuault F., Olliver D. & Chiron G., 2014. Un guide pour accompagner les démarches collectives de valorisation des produits des races à petits effectifs. *21^e Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants* 67–70.

- Dumont B., Fortun-Lamothe L., Jouven M., Thomas M. & Tichit M., 2013. Prospects from agroecology and industrial ecology for animal production in the 21st century. *Animal* **7**(6), 1028–1043, DOI:[10.1017/S1751731112002418](https://doi.org/10.1017/S1751731112002418).
- Eurostat, 2021. Milk and milk product statistics. *Statistics Explained*. [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Milk and milk product statistics](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Milk_and_milk_product_statistics), (08/08/2022).
- Farruggia A.A., Parguel P., Hulin S., Reuillon J.-L., Pomiès D., Baumont B., Risoud G., Hauwuy A., Veysset P.P. & Martin B., 2009. En filière fromagère AOP, les conditions de production dans les cahiers des charges et leurs conséquences pour les exploitations. *Fourrages* **199**, 311-329.
- Gandini G.C. & Villa E., 2003. Analysis of the cultural value of local livestock breeds: a methodology. *Journal of Animal Breeding and Genetics* **120**(1), 1–11, DOI:[10.1046/j.1439-0388.2003.00365.x](https://doi.org/10.1046/j.1439-0388.2003.00365.x).
- Gerber P., 2020. Etude bibliographique : AOP fromagères et races locales en élevage bovin laitier. *Pôle fromager AOP Massif central*. 16 p.
- Hauwuy A., Delattre F., Roybin D. & Coulon J.B., 2006. Conséquences de la présence de filières fromagères bénéficiant d'une Indication Géographique sur l'activité agricole des zones considérées : l'exemple des Alpes du Nord. *INRAE Productions Animales* **19**(5), 371–380, DOI:[10.20870/productions-animales.2006.19.5.3503](https://doi.org/10.20870/productions-animales.2006.19.5.3503).
- Imbert G., 2010. The Semi-structured Interview: at the Border of Public Health and Anthropology. *Recherche en soins infirmiers* **102**(3), 23–34.
- INAO, 2016. Indication géographique protégée. INAO. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Indication-geographique-protegee>, (04/08/2022).
- INAO, 2021. Appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC). INAO. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Appellation-d-origine-protegee-controlee-AOP-AOC>, (04/08/2022).
- Kawulich B.B., 2005. Participant Observation as a Data Collection Method. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research* **6**(2), DOI:[10.17169/fqs-6.2.466](https://doi.org/10.17169/fqs-6.2.466).
- Laithier C., Wolf V., Brochard M., Sanchez M.-P., Gaudilliere N., Minery S., Fritz S., Gavoye S., Gaüzère Y., Rolet-Répécaud O., Notz E., Bouton Y., Boichard D., Groperrin P. & Delacroix-Buchet A., 2020. FROM'MIR : Développer des outils de prédiction et de conseil pour maîtriser la fromageabilité des laits destinés à la fabrication des fromages traditionnels franc-comtois. *Innovations Agronomiques* **79**, 227–244, DOI:[10.15454/q8rx-az02](https://doi.org/10.15454/q8rx-az02).
- Lambert-Derkimba A., 2007. Inscription des races locales dans les conditions de production des produits animaux sous AOC : enjeux et conséquences pour la gestion collective des races mobilisées (phdthesis). *AgroParisTech*.
- Lambert-Derkimba A., Casabianca F. & Verrier E., 2006. L'inscription du type génétique dans les règlements techniques des produits animaux sous AOC : conséquences pour les races animales. *INRAE Productions Animales* **19**(5), 357–370, DOI:[10.20870/productions-animales.2006.19.5.3502](https://doi.org/10.20870/productions-animales.2006.19.5.3502).
- Lanet S., 2005. Maîtrise des taux (TB, TP) et fromageabilité. *FIDOCL Conseil Elevage*. <http://www.fidocl.fr/content/maitrise-des-taux-tb-tp-et-fromageabilite>, (13/08/2022).
- Lauvie A. & Couix N., 2012. Diversité des formes de valorisation des populations animales locales et gestion des ressources génétiques animales. *INRAE Productions Animales* **25**(5), 431–440, DOI:[10.20870/productions-animales.2012.25.5.3230](https://doi.org/10.20870/productions-animales.2012.25.5.3230).

- Lotte A., 2006. La race bovine Abondance : situation actuelle et perspectives d'avenir (phdthesis). *Université Claude-Bernard - Lyon I*.
- Lugen M., n.d. Petit guide de méthodologie de l'enquête. *ULB*.
- Magrini M.-B. & Duru M., 2015. Trajectoire d'innovation dans les systèmes laitiers français : une analyse socio-technique de la démarche « Bleu-Blanc-Cœur ». *Innovations* **48**(3), 187–210, DOI:[10.3917/inno.048.0187](https://doi.org/10.3917/inno.048.0187).
- Marie C., 1994. Comparaison des variants A et C de la caséine β des laits de vaches Tarentaises en modèle fromager de type beaufort. II. Protéolyse et qualité des fromages. *Le Lait* **74**(6), 443–459.
- Mermety M. & Pierret S., 2021. Taux, fromageabilité, les données EDS complété. *Eleveur des Savoie*.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2022. AOC/AOP, IGP : tout savoir sur les signes officiels de l'origine. *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*. <https://agriculture.gouv.fr/aocaop-igp-tout-savoir-sur-les-signes-officiels-de-lorigine>, (04/08/2022).
- Mougenot C. & Gaillard C., 2017. Faut-il génotyper « nos bonnes vaches » ? Une approche de la génomique par les contradictions. *Vertigo* **17**(2), DOI:[10.4000/vertigo.18632](https://doi.org/10.4000/vertigo.18632).
- Nozieres M.-O., Baritoux V., Couzy C., Derville M., Perrot C., Sans P. & You G., 2018. Transformations des filières françaises de produits carnés et laitiers : la place des éleveurs en question. *INRA Prod. Anim.* **31**(1), 69–82, DOI:[10.20870/productions-animales.2018.31.1.2221](https://doi.org/10.20870/productions-animales.2018.31.1.2221).
- OSRAR, 2020. La race bovine Abondance. *OS Races Alpines Réunies*. <https://www.osrar.fr/abondance/>, (04/08/2022).
- Paillé P., 1994. L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique* (23), 147–181, DOI:[10.7202/1002253ar](https://doi.org/10.7202/1002253ar).
- Petit A., 2021. Analyse du cheptel bovin des Savoie à partir des données IPG. *Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc*.
- Phocas F., Belloc C., Bidanel J., Delaby L., Dourmad J.-Y., Dumont B., Ezanno P., Fortun-Lamothe L., Foucras G., Frappat B., Gonzalez-Garcia E., Hazard D., Larzul C., Lubac S., Mignon-Grasteau S., Moreno-Romieux C., Tixier-Boichard M. & Brochard M., 2017. Quels programmes d'amélioration génétique des animaux pour des systèmes d'élevage agro-écologiques ? *INRAE Productions Animales* **30**(1), 31–46, DOI:[10.20870/productions-animales.2017.30.1.2232](https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.1.2232).
- Pôle fromager AOP Massif central, 2015. Présentation. Filières membres, objectifs, structure et fonctionnement... tout savoir sur le Pôle fromager ! *Pôle fromager AOP Massif central*. <http://pole-fromager-aop-mc.org/>, (08/08/2022).
- Poussard A., Ribere C., Bonnelle R., Couix N. & Labatut J.J., 2016. Rusticité des races. In: *Dictionnaire d'agroécologie*. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/rusticite-des-races/>.
- Qualité Filière Laitière de Savoie, 2022. *Agenda 2022*, Annecy.
- Rambert C. & Butaud M., 2022. Offre génétique 2022-2023 : de toutes les couleurs et pour tous les goûts. *Terres des Savoie* **531**, 20–21.
- Ricard D., 2014. Les mutations des systèmes productifs en France : le cas des filières laitières bovines. *Revue Géographique de l'Est* **54**(1–2), DOI:[10.4000/rge.5180](https://doi.org/10.4000/rge.5180).
- Salès-Wuillemain E., 2006. Méthodologie de l'enquête. In: Bromberg, M., Trognon, A. eds. *Psychologie Sociale I*. 45–77.

- Sauvant D. & Martin O., 2010. Robustesse, rusticité, flexibilité, plasticité ... les nouveaux critères de qualité des animaux et des systèmes d'élevage: définition systématique et biologique des différents concepts. *INRA Productions Animales* **23**(1), 5–10.
- Sharpe D., 2019. Participant Observation: Human Ethics Principles. *University of Toronto*. <https://research.utoronto.ca/participant-observation>, (07/08/2022).
- SIFA, 2016. Découverte du fromage Abondance : de sa fabrication à son histoire unique. *Fromage Abondance*. <https://www.fromageabondance.fr/>, (14/02/2022).
- SIR, 2022. Les secrets du Reblochon de Savoie AOP. *Reblochon*. <https://www.reblochon.fr/aop-reblochon/le-secret-du-reblochon/>, (08/08/2022).
- Verrier É., Markey L. & Lauvie A., 2021. Valorisation des races animales locales par des produits liés à leur territoire : cinq leçons tirées de cas variés en France. *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités* (Hors-série 6), 37–45, DOI:[10.4000/essais.7296](https://doi.org/10.4000/essais.7296).
- Verrier E., Tixier-Boichard M., Bernigaud R. & Naves M., 2005. Conservation and value of local livestock breeds: usefulness of niche products and/or adaptation to specific environments. *Animal Genetic Resources/Recursos genéticos animales/Recursos genéticos animales* **36**, 21–31, DOI:[10.1017/S1014233900005538](https://doi.org/10.1017/S1014233900005538).

Annexe 1 - Les fromages AOP-IGP des Savoie : complément d'informations

Les zones géographiques



Délimitations géographiques des zones de production des fromages AOP des Savoie. La zone IGP (Emmental, Raclette et Tomme de Savoie) correspond au territoire des deux départements, Savoie et Haute-Savoie (Breton, 2016).

Quelques données chiffrées

Nom	Année d'obtention de l'AOP ou de l'IGP (1)	Volume de production en 2020 (tonnes) (1)	Nombre d'éleveurs habilités au 31/12/20 (2)	% de vaches Abondances sur le cheptel total au 31/12/20 (2)	% de vaches Tarentaises sur le cheptel total au 31/12/20 (2)
AOP Abondance	1990	3 498	239	44 %	2 %
AOP Beaufort	1968	5 040	348	50 %	49 %
AOP Chevrotin	2002	65	24 (3)	-	-
AOP Reblochon	1958	16 934	598	36 % (laitiers) 78 % (fermiers)	2 %
AOP Tome des	2002	916	52	52 %	24 %

Races locales et filières fromagères AOP-IGP des Savoie

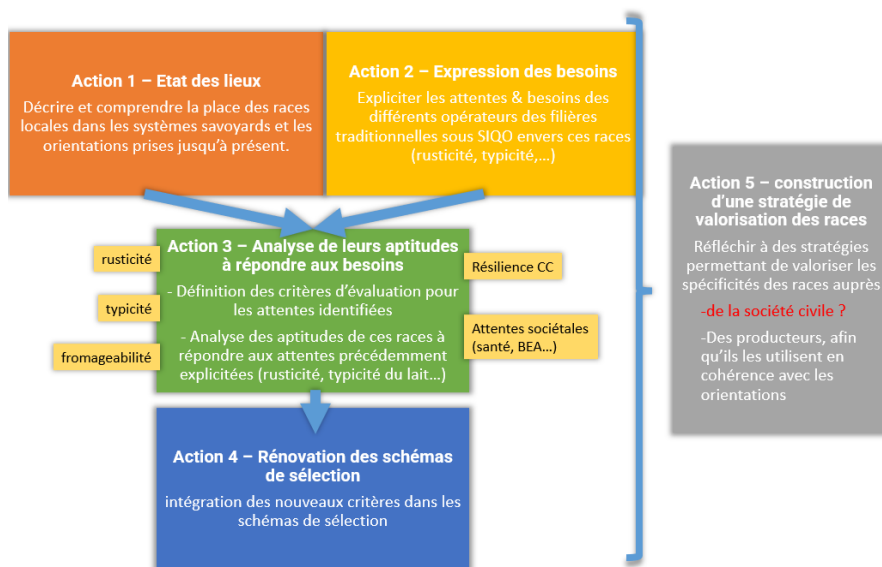
Bauges					
IGP Emmental de Savoie	1996	2 857	598	18 %	5 %
IGP Raclette de Savoie	2017	3 406			
IGP Tomme de Savoie	1996	6 184			

(1) D'après (Qualité Filière Laitière de Savoie, 2022)

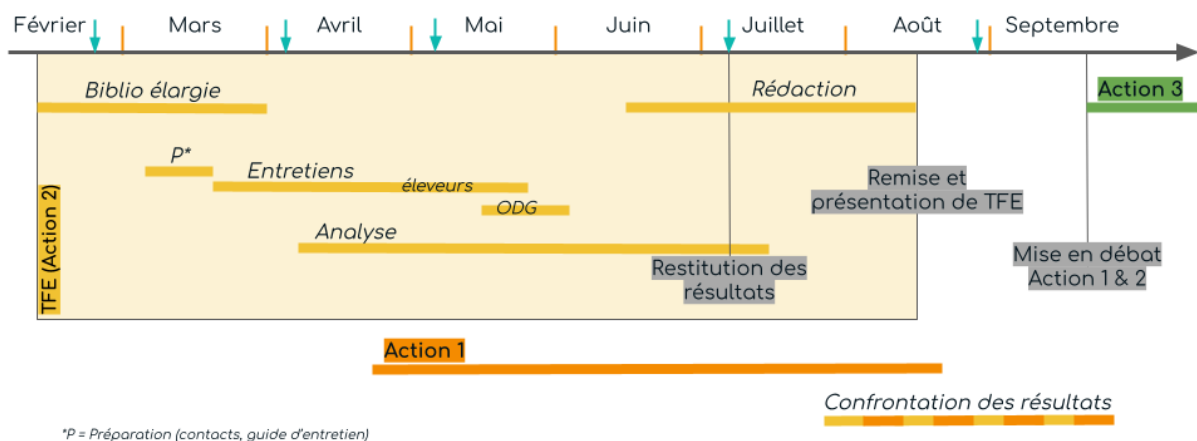
(2) D'après (Petit, 2021)

(3) D'après (Chevrotin AOP, 2019)

Annexe 2 - Étapes du projet et calendrier opérationnel



Source : Ceraq



Note : les flèches bleues marquent les rencontres du comité de pilotage.

Annexe 3 - Description du système d'exploitation (entretiens éleveurs, phase 1)

Informations générales

- Nom de l'exploitation :
- Statut juridique :
- Adresse :
- Personne enquêtée (+ âge) :
- Téléphone :
- Mail :

Activités

- Elevage bovins lait
- Elevage autres
- Grandes cultures
- Autre :

Général

- DI : AB - BF - RE - TB - IGP
- Fermier - Laitier
- Elevage des génisses
- Alpage (estive)
- Membre OSRAR
- Membre CAP Tarentaise
- Contrôle laitier
- Autre :

Troupeau

- Nb de VL (été/hiver) :
- Abondance (nb :.....-%)
- Montbéliard (nb :.....-%)
- Tarine (nb :.....-%)

- Autre :

Reproduction

- Monte naturelle
- IA
- TE/OPU
- Autre :

Qq chiffres

- ETP :
- Superficie :
- Prairies permanentes :
- Prairies temp. :
- Céréales :
- Pâturage :
 - Mise à l'herbe :
 - Retour en stabu :

Parlez-moi de ce que vous faites...

- Vous sur l'exploitation et à côté (+ historique)
- L'exploitation (+ historique)
 - Productions
 - Organisation et responsabilités
- La production de lait
 - Destination et transformation
 - Type de coopérative
 - Filière fromagère

Gestion de troupeau

- Description du troupeau (effectifs, production moyenne, races)
- Installations
 - Stabulation
 - Bâtiments et mécanisation
 - Installation de traite
 - Alpage
- Alimentation
 - Pâturage
 - Fourrages
 - Complémentation (origine, quantité)
- Reproduction et renouvellement
 - Sélection et orientations (suivi et planning, génétique, gestion différenciée)
 - Génisses (élevage, achats, premier vêlage)
 - Réformes (âge moyen, raisons principales)

Annexe 4 - Guide d'entretien éleveurs

Attentes

Quel troupeau ?

- Pouvez-vous me parler de votre troupeau ? De son histoire ? De son évolution ?
 - Comment est votre troupeau ?
 - En quoi est-il adapté à votre environnement, à votre manière de travailler ?
- Comment aimeriez-vous qu'il évolue ?
 - Effectifs, (races), sélection, etc.
- *Lien vache-troupeau*

Quelles vaches ?

- Pouvez-vous me parler de vos vaches ?
- Qu'est-ce que vous aimez chez vos vaches ?
 - Quelles sont vos préférées ? Pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui est important pour vous dans le choix d'une vache ?
 - Quelle serait votre vache idéale ? Comment la décririez-vous ? S'il fallait 5 qualités/caractéristiques ?
- Quelle est l'importance de la sélection pour vous ? Dans votre troupeau, dans vos vaches ?
 - Qu'est-ce que vous pratiquez (TE, IA, choix des taureaux,...) ? Pourquoi ? Dans quel but ?
 - Quelle évolution visez-vous ?

Quelle(s) race(s) ?

- Pourquoi ces races ? Qu'est-ce qui vous a motivé dans le choix de ces races ?
 - Quelle origine, quelle évolution ?
 - Quels atouts, quels points forts ?
 - Quelles contraintes et difficultés ?
 - Sont-elles adaptées à votre manière de travailler ? à votre environnement ? Pourquoi (pas) ?
 - Quel lien, quelle importance des filières ?
- Quelle(s) évolution(s) envisagée ?
 - Quelles autres races possibles ?
 - Si changement de race : quels objectifs ?
 - Quelles conséquences d'un changement de race ? Cela modifierait-il votre façon de travailler ? Le résultat de votre travail ?
- Quel positionnement par rapport à la vache idéale ?

Perspectives

Pour l'exploitation

- Quels sont les principaux enjeux pour l'exploitation dans les années à venir ?

Pour les filières

- Comment voyez-vous l'avenir des filières ?
 - Quelle pérennité ?
 - Quelles évolutions possibles ?
 - Quelle est l'importance du maintien des filières ?
 - Etes-vous confiant dans cette évolution ? Ou est-ce qqch qui vous effraie ?
- Quel est le rôle/l'importance des races pour les filières ?
 - Est-ce important dans leur construction et leur identité ?
 - Est-ce important pour leur pérennité ? Les races ont-elles un rôle à jouer dans l'avenir des filières ?
 - Faut-il faire évoluer la place qui leur est donnée (notamment dans les cahiers de charges) ?
 - Pensez-vous que les autres éleveurs de votre région partagent votre vision des choses ?

Conclusion

Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé et que vous aimeriez aborder ou ajouter ?

- Notamment sur ces questions d'attentes vis-à-vis de vos vaches, de votre troupeau, de vos races...

Considérez-vous que votre approche est représentative des autres éleveurs des Savoie/de votre DI/de votre région ?

- D'autres personnes avec des perceptions différentes/complémentaires/intéressantes ?

Quel est votre ressenti à la fin de cet entretien (fond, forme, échange, vécu) ?

Annexe 5 - Analyse des entretiens "Éleveurs"

Première partie : découpage en thèmes

Cette première partie consiste en un découpage physique et en une classification des verbatims par thème, éleveur par éleveur. Chaque enveloppe représente un thème, défini pour la plupart sur base de l'analyse des 3 premiers entretiens (selon les conseils d'Hélène Brives, sociologue). Ces thèmes sont assez proches de ceux utilisés dans le guide d'entretien mais certains s'en détachent ou sont organisés différemment.



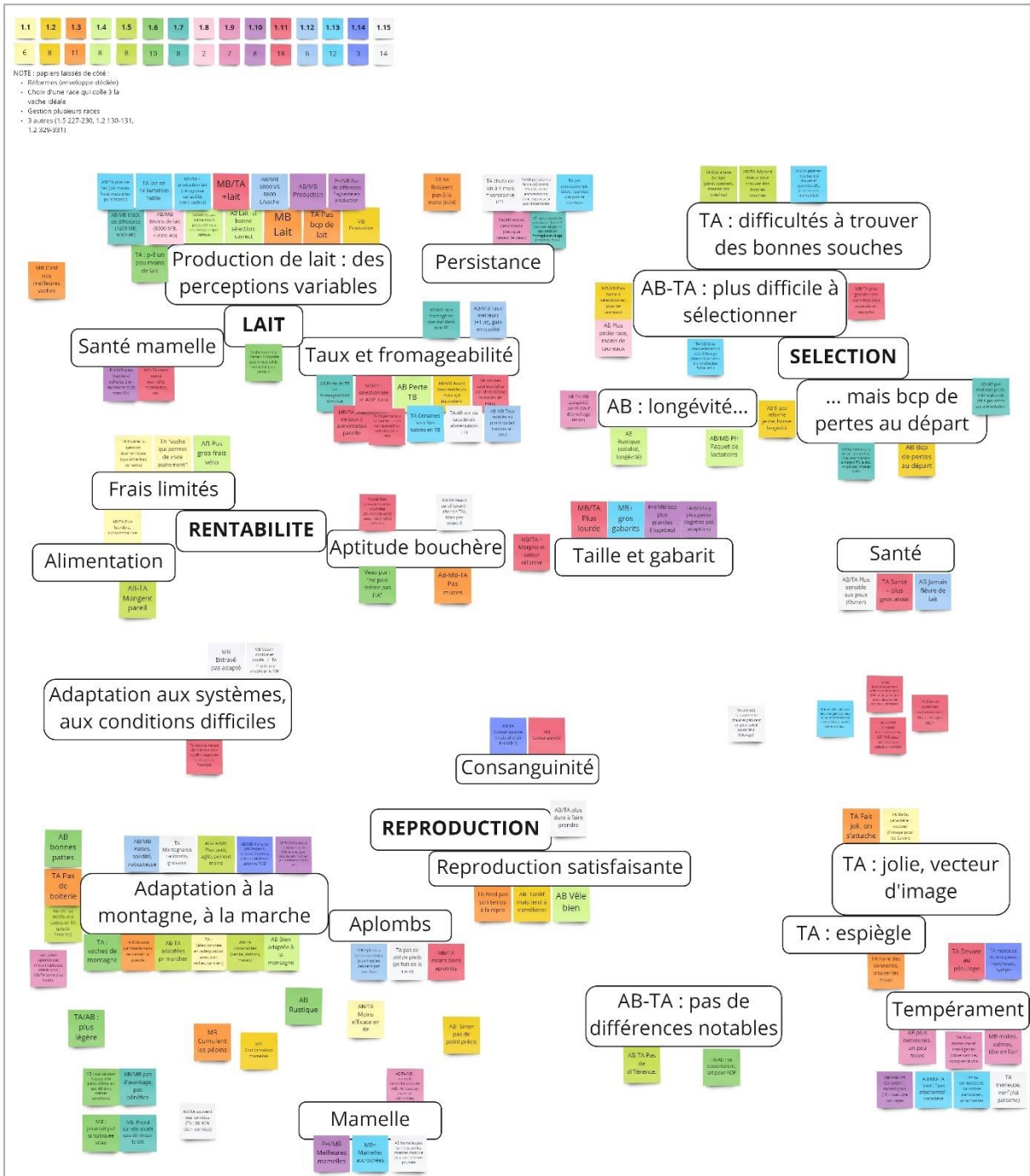
Exemple de découpage par thème pour le 17e éleveur (cycle 3).

Deuxième partie : découpage en sous-thèmes et organisation

A la fin de chaque cycle, le contenu par thème était synthétisé puis organisé sur la plateforme en ligne Miro¹¹. Pour illustration, voici le processus réalisé avec le thème "Atouts et contraintes des races locales". Chaque couleur représente un éleveur.

¹¹ <https://miro.com>

Cycle 3 (15 éleveurs)



Annexe 6 - Guide d'entretien "Directeur de filière"

Intro : définition

1. **Pouvez-vous définir le concept de "race locale" tel que considéré dans votre filière ? Quelles races sont concernées ?**

.....

.....

Positionnement filière et état des lieux

2. **Quel est le positionnement de votre cahier des charges par rapport aux races locales ? Aux AB/TA ? Éléments explicites, éléments implicites/induits**

.....

.....

3. **Quels sont les effectifs de races AB et TA dans votre filière ? Y a-t-il des différences régionales ? Cela a-t-il évolué depuis la création de l'AOP/IGP ?**

.....

.....

Importance des races

4. **En quoi les races AB et TA sont importantes pour votre filière ?**

.....

.....

.....

5. **En quoi la race MB est-elle importante (ou non) pour votre filière ?**

.....

.....

6. **Quelle est la place/l'importance des autres races dans votre filière ?**

.....

.....

7. **Pour vous, quelles sont les spécificités de la TA et de l'AB ? (! Rusticité : définition, positionnement AB/TA)**

.....

.....
.....

8. RACE ABONDANCE - Pour les affirmations suivantes, positionnez votre adhésion à l'affirmation sur une échelle de 1 à 10 (1 = pas du tout, 10 = tout à fait)

a. La race Abondance est un vecteur d'image important pour notre filière (Comment ? Quelle importance de l'image ? Quels autres éléments créent cette image ?)

.....
.....

b. La race Abondance a une grande importance patrimoniale (c'est quoi patrimoine pour vous ? Quel est le patrimoine de votre filière/sur lequel votre filière s'appuie ? Quelle place de l'AB dans ce patrimoine ?)

.....
.....

c. Le lien race-territoire-produit est primordial (Qu'est-ce que ça veut dire pour vous ? En quoi est-ce une réalité ?)

.....
.....

d. La race Abondance est un élément de la typicité de notre produit (quoi d'autre ? Qu'est-ce qui fait la typicité de votre produit ?)

.....
.....

e. La race Abondance joue un rôle dans la qualité de notre produit, notamment sa qualité organoleptique (comment ? Directement ? Indirectement ?)

.....
.....

f. La race Abondance produit le lait idéal pour la fabrication de notre fromage (question du TP/TB, des caséines, autres ?)

.....
.....

g. La race Abondance est parfaitement adaptée aux systèmes d'élevage de notre filière (en quoi ? Différents types de systèmes ? Rusticité : quid ?)

.....
.....

9. RACE TARINE - Pour les affirmations suivantes, positionnez votre adhésion à l'affirmation sur une échelle de 1 à 10 (1 = pas du tout, 10 = tout à fait)

a. La race Tarine est un vecteur d'image important pour notre filière (Comment ? Quelle importance de l'image ? Quels autres éléments créent cette image ?)

.....
.....

b. La race Tarine a une grande importance patrimoniale (c'est quoi patrimoine pour vous ? Quel est le patrimoine de votre filière/sur lequel votre filière s'appuie ? Quelle place de la TA dans ce patrimoine ?)

.....
.....

c. Le lien race-territoire-produit est primordial (Qu'est-ce que ça veut dire pour vous ? En quoi est-ce une réalité ?)

.....
.....

d. La race Tarine est un élément de la typicité de notre produit (quoi d'autre ? Qu'est-ce qui fait la typicité de votre produit ?)

.....
.....

e. La race Tarine joue un rôle dans la qualité de notre produit, notamment sa qualité organoleptique (comment ? Directement ? Indirectement ?)

.....
.....

f. La race Tarine produit le lait idéal pour la fabrication de notre fromage (question du TP/TB, des caséines, autres ?)

.....
.....

- g. La race Tarine est parfaitement adaptée aux systèmes d'élevage de notre filière (en quoi ? Différents types de systèmes ? Rusticité : quid ?)**

.....
.....

- 10. Quelles seraient les conséquences d'un changement de races (dans le CDC, sur le terrain) ?**

Ex : tout en MB, changement d'équilibre TA/AB, ouverture du CDC à d'autres races, ...

.....
.....

Lien races-filières

- 11. Est-ce que les questions liées aux races sont régulièrement discutées dans votre filière ?**

- a. Si oui, dans quel contexte ? Quelles questions ? A quelle fréquence ?
- b. *Sur une échelle de 1 à 10, en quoi les races font-elle partie des questions prioritaires pour votre filière ?*

.....
.....
.....

- 12. Concrètement, qu'attendez-vous des races AB et TA ?**

- a. De quoi avez-vous besoin ? Avez-vous des attentes sur les vaches elles-mêmes ? Sur certaines de leurs caractéristiques ? Pourquoi (pas) ?
 - i. Lait et qualité, TB/TP, autres : quelles attentes ? rôle des races ? AB-TA
 - ii. Propriétés organoleptiques ?
 - iii. Rusticité ? Si oui, définition ? Pq ? AB-TA
 - iv. Adaptation aux contraintes du CDC ?

.....
.....
.....

- b. Avez-vous des attentes vis-à-vis des organismes de races ? Des schémas de sélection ?
 - i. Quelles devraient être les orientations prises par les organismes de races pour répondre à vos besoins ? En AB ? En TA ?

- ii. Schémas : dans quelle mesure vous y intéressez-vous ? Les comprenez-vous ?
- iii. TA - AB : Évolution des schémas ces dernières années : perçue ? Sur quels points ?
- iv. TA-AB : L'offre génétique disponible vous semble-t-elle adaptée aux besoins/enjeux de la filière ? Pq (pas) ?

.....

.....

.....

13. Quel lien avez-vous avec les OS ?

- a. Quels échanges, quel dialogue ? Quelle compréhension mutuelle ?
- b. Projets communs, présents ou passés ?
- c. Auriez-vous besoin/envie de davantage d'interactions ? Pq ?
- d. Le lien races locales (AB et TA) - filières est-il important ? Pourquoi ?
- e. Faut-il le préserver ? Comment ?

.....

.....

.....

Perspectives

14. Sans forcément se centrer sur les races, quels sont les enjeux principaux de votre filière dans les années à venir ?

.....

.....

.....

15. Les races AB et TA ont-elles un rôle à jouer dans la pérennité de votre filière ?

.....

.....

16. Quelle sera d'après vous l'évolution de l'utilisation des races AB et TA dans votre filière ?

- a. Des évolutions de CDC ou de positionnement sont-elles envisageables ? Envisagées ? Pourquoi ?

.....

.....

- b.** Constatez-vous ou attendez-vous une évolution dans l'utilisation par les éleveurs ?
Comment ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?
 - i.** Dualité plaine-montagne : une réalité ? Un danger ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?
 - ii.** Intensification, "vent de productivisme", "altération du collectif" : constaté ?
Quelle lecture ? Quelles causes ? Quelles conséquences ?
 - iii.** Nécessité d'un équilibre entre qualité et quantité ?

.....

.....

.....

.....

Conclusion

Voulez-vous ajouter qqch ?

.....

.....

Annexe 7 - Guide d'entretien "Président de filière"

Positionnement filière et état des lieux

- 1. Quel est le positionnement de votre cahier des charges par rapport aux races locales ? Aux AB/TA ? Éléments explicites, éléments implicites/induits**

.....
.....

- 2. RACE ABONDANCE - Pour les affirmations suivantes, positionnez votre adhésion à l'affirmation sur une échelle de 1 à 10 (1 = pas du tout, 10 = tout à fait)**

- a. La race Abondance est un vecteur d'image important pour notre filière** (Comment ? Quelle importance de l'image ? Quels autres éléments créent cette image ?)

.....
.....

- b. La race Abondance est un élément de la typicité de notre produit** (quoi d'autre ? Qu'est-ce qui fait la typicité de votre produit ?)

.....
.....

- c. La race Abondance joue un rôle dans la qualité de notre produit, notamment sa qualité organoleptique** (comment ? Directement ? Indirectement ?)

.....
.....

- d. La race Abondance est parfaitement adaptée aux systèmes d'élevage de notre filière** (en quoi ? Différents types de systèmes ? Rusticité : quid ?)

.....
.....

- 3. RACE TARINE - Pour les affirmations suivantes, positionnez votre adhésion à l'affirmation sur une échelle de 1 à 10 (1 = pas du tout, 10 = tout à fait)**

- a. La race Tarine est un vecteur d'image important pour notre filière** (Comment ? Quelle importance de l'image ? Quels autres éléments créent cette image ?)

.....
.....

- b. La race Tarine est un élément de la typicité de notre produit** (quoi d'autre ? Qu'est-ce qui fait la typicité de votre produit ?)

.....

.....

- c. La race Tarine joue un rôle dans la qualité de notre produit, notamment sa qualité organoleptique** (comment ? Directement ? Indirectement ?)

.....

.....

- d. La race Tarine est parfaitement adaptée aux systèmes d'élevage de notre filière** (en quoi ? Différents types de systèmes ? Rusticité : quid ?)

.....

.....

Lien races-filières

- 4. Est-ce que les questions liées aux races sont régulièrement discutées dans votre filière ?**

- a. Si oui, dans quel contexte ? Quelles questions ? A quelle fréquence ?
- b. *Sur une échelle de 1 à 10, en quoi les races font-elle partie des questions prioritaires pour votre filière ?*

.....

.....

.....

- 5. Concrètement, qu'attendez-vous des races AB et TA ?**

- a. De quoi avez-vous besoin ? Avez-vous des attentes sur les vaches elles-mêmes ? Sur certaines de leurs caractéristiques ? Pourquoi (pas) ?
 - i. Lait et qualité, TB/TP, autres : quelles attentes ? rôle des races ? AB-TA
 - ii. Propriétés organoleptiques ?
 - iii. Rusticité ? Si oui, définition ? Pq ? AB-TA
 - iv. Adaptation aux contraintes du CDC ?

.....

.....

.....

- b. Avez-vous des attentes vis-à-vis des organismes de races ? Des schémas de sélection ?

- i. Quelles devraient être les orientations prises par les organismes de races pour répondre à vos besoins ? En AB ? En TA ?

- ii. Schémas : quand quelle mesure vous y intéressez-vous ? Les comprenez-vous ?
- iii. TA - AB : Évolution des schémas ces dernières années : perçue ? Sur quels points ?
- iv. TA-AB : L'offre génétique disponible vous semble-t-elle adaptée aux besoins/enjeux de la filière ? Pq (pas) ?

.....

.....

.....

6. Quel lien avez-vous avec les OS ?

- a. Quels échanges, quel dialogue ? Quelle compréhension mutuelle ?
- b. Projets communs, présents ou passés ?
- c. Auriez-vous besoin/envie de davantage d'interactions ? Pq ?
- d. Le lien races locales (AB et TA) - filières est-il important ? Pourquoi ? Faut-il le préserver ? Comment ?

.....

.....

.....

Perspectives

7. Sans forcément se centrer sur les races, quels sont les enjeux principaux de votre filière dans les années à venir ?

8. Les races AB et TA ont-elles un rôle à jouer dans la pérennité de votre filière ?

.....

.....

9. Quelle sera d'après vous l'évolution de l'utilisation des races AB et TA dans votre filière ?

- a. Des évolutions de CDC ou de positionnement sont-elles envisageables ? Envisagées ? Pourquoi ?

.....

.....

- b. Constatez-vous ou attendez-vous une évolution dans l'utilisation par les éleveurs ? Comment ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?

- i. Dualité plaine-montagne : une réalité ? Un danger ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?
- ii. Intensification, "vent de productivisme", "altération du collectif" : constaté ? Quelle lecture ? Quelles causes ? Quelles conséquences ?

iii. Nécessité d'un équilibre entre qualité et quantité ?

.....
.....
.....
.....

Conclusion

Voulez-vous ajouter qqch ?

.....
.....
.....
.....

Annexe 8 - Caractéristiques détaillées de l'échantillon "éleveurs"

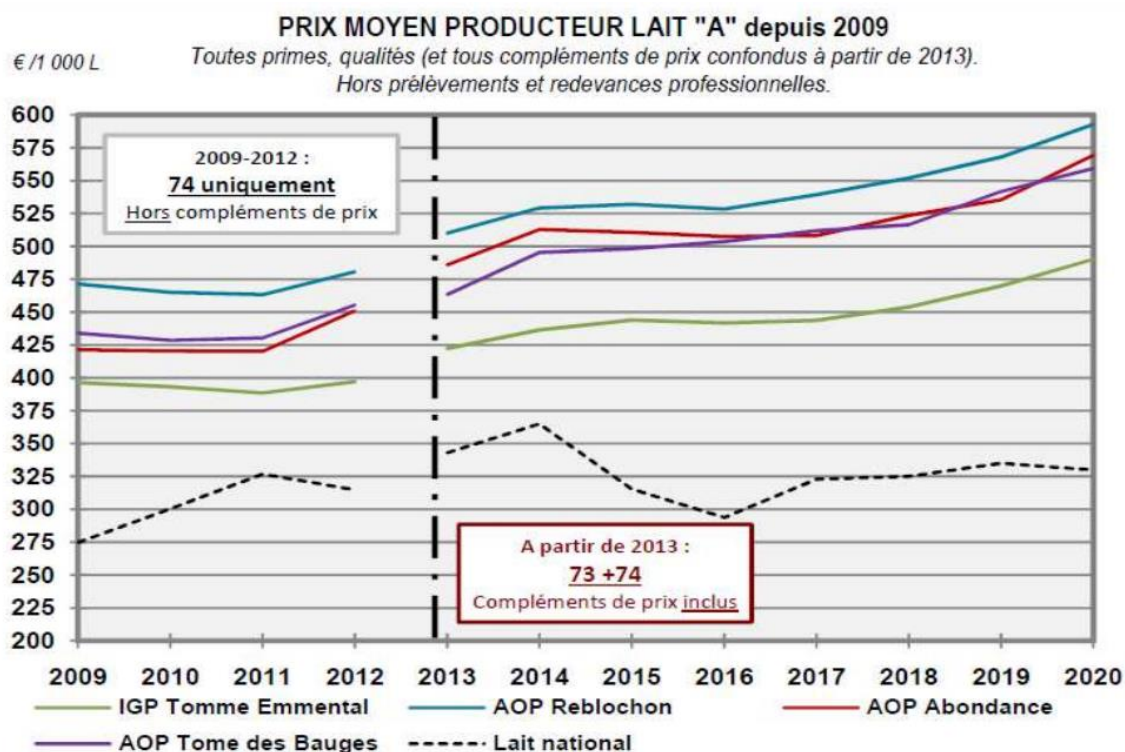
N°	Age	Filière principale	Elevage bovins lait	Elevage autres	Grandes cultures	Fermier/Laitier	Alpagiste	Membre OS	Membre contrôle laitier	Nombre de vaches laitières	% Abondances	% Tarentaises	% Montbéliardes	% Autres	Insemination artificielle	Monte naturelle	Transfert embryonnaire	ETP
1.1.	50	BF	1	0	0	F	1	1	1	>200		100			1	0	1	7.5
1.2.	53	RE	1	0	1	L	1	1	1	102	33	1	66		1	0	1	3.5
1.3.	30	TOB	1	0	1	L	0	1	1	77	50	10	40		1	0	0	4
1.4.	53	RE	1	0	0	F	1	1	1	21	100				1	0	0	2
1.5.	38	BF	1	0	0	L	1	1	1	42	50	50			1	1	1	2
1.6.	27	AB	1	1	0	F	1	0	0	28	100				1	0	0	2
1.7.	53	AB	1	0	0	L	0	0	1	28	50		50		1	0	0	1.2
1.8.	35	AB	1	0	1	L	0	1	1	100	42.5		57.5		1	1	1	5
1.9.	25	TOB	1	1	0	L	0	1	1	55	45	10	45		1	1	0	3
1.10.	49	IGP	1	0	1	L	0	0	1	120			90	10	1	1	0	4
1.11.	29	IGP	1	0	1	L	0	1	1	130		65	35		1	0	0	5
1.12.	24	AB	1	0	1	L	0	1	1	100	25		75		1	1	1	4
1.13.	40	IGP	1	0	1	L	0	1	1	60		100			1	0	1	2.5

N°	Age	Filière principale	Eleavage bovins lait	Eleavage autres	Grandes cultures	Fermier/Laitier	Alpagiste	Membre OS	Membre contrôle laitier	Nombre de vaches laitières	% Abondances	% Tarentaises	% Montbéliardes	% Autres	Insémination artificielle	Monte naturelle	Transfert embryonnaire	ETP
1.14.	57	RE	1	0	0	L	0	0	1	21	95	5			1	1	0	1.5
1.15.	55	TOB	1	1	0	F/L	0	1	?	80	20	80			1	1	0	6.5
1.16.	59	BF	1	0	0	L	1	0	0	25	100				0	1	0	2
1.17.	25	RE	1	0	0	L	1	1	1	32	95		5		1	1	0	1
1.18.	27	TOB	1	0	0	L	1	1	1	35	55		45		1	1	0	2
1.19.	45	BF	1	0	0	L	1	0	1	33	80	20			1	1	0	2
1.20.	35	IGP	1	1	0	F	1	1	1	100	66	33		1	1	0	1	6+2 apprentis

OS = Organisme de Sélection (OSRAR et CAP Tarentaise)

ETP = Equivalent temps-plein

Annexe 9 - Prix du lait par filière



Source : FDCL

Note : le prix du lait pour l'**IGP Raclette de Savoie** est identique aux IGP Tomme et Emmental de Savoie.

En zone **AOP Beaufort**, la fixation des prix se fait de manière indépendante par les différentes coopératives. Le tableau ci-dessous reprend les estimations de prix moyens (communiquées en interne par la responsable de la filière).

Année	Total lait bft	Nb exploitations	Quantité de lait/exploitation	Prix moyen du lait (en €/1000 l)
2012	50468345	420	120162,7262	696
2014	53079316	416	127594,5094	703
2016	57126081	410	139331,9058	735
2019	56343392	390	144470,237	775

